



Évaluation à mi-parcours sur la prise en compte des
thèmes transversaux (genre, environnement)
dans le programme commun 2017-2021
« ENSEMBLE, AVANÇONS »
VERSION FINALE

15 DE DÉCEMBRE 2019

Table des matières

Table des matières	1
Remerciements	3
Abréviations	4
1 Résumé exécutif	5
2 Rappel du programme commun en RDC.....	8
3 Rappel des objectifs et des questions d'évaluation	10
4 Description de la méthodologie de l'évaluation	11
4.1. Le processus d'évaluation	11
4.2. L'approche d'évaluation.....	12
5 Résultats, Analyse et Conclusions par thème	14
5.1. Le genre	14
5.1.1. La situation générale du genre en RDC	14
5.1.2. Perspective de genre prévue dans le programme Ensemble Avançons (EA).....	15
5.1.3. Résultats en matière de Genre.....	16
1/ KBA FONCABA	17
2/ Congodorpen	22
3/ BAC.....	25
4/ Rotary Clubs for Development (RC4D)	29
5/ Les facteurs identifiés qui influencent l'intégration du genre.....	31
5.1.4. La contribution des ACNG aux partenaires	31
5.1.5. Analyse et Conclusions sur le Genre	33
5.2. L'environnement – Résultats et Conclusions	35
5.2.1. L'environnement : cadre conceptuel	35
5.2.2. Perspective de l'environnement selon le programme Ensemble Avançons (EA)	36
5.2.3. Les résultats en matière de l'environnement	37
1/ KBA FONCABA	37
2/ Congodorpen	40
3/ BAC.....	42

4/ RC4D.....	45
5/Les facteurs identifiés qui influencent l'intégration de l'environnement	46
5.2.4. La contribution des ACNG aux partenaires	47
5.2.5. Analyse et Conclusions en matière de l'environnement.....	47
6 Conclusions et Recommandations générales et pistes d'améliorations.....	51
6.1. Conclusions.....	51
6.2. Recommandations.....	54
ANNEXES.....	55
ANNEXE 1 : Le cadre d'évaluation	56
ANNEXE 2 : Listes des personnes interviewées.....	58
Annexe 3 : Questionnaire en ligne	62
ANNEXE 4 : Termes de Référence	63

Remerciements

Je tiens à remercier tous les partenaires et les bénéficiaires impliqués dans cette évaluation ainsi que les quatre ACNG (Benelux Afro Center, FONCABA, Rotary Clubs for Development et Congodorpen) de m'avoir donné l'occasion de mieux connaître leurs activités en RD Congo, en particulier dans les domaines du genre et de l'environnement. Je tiens à remercier tout particulièrement le RODHECIC pour le bon appui logistique sur le terrain et l'organisation du briefing, et le Rotary pour l'organisation de la réunion de restitution. Un mot de remerciement spécial pour Luc Bonte (FC) pour le support logistique apporté à la préparation de la mission sur le terrain. Vous faites tous un travail formidable sur le terrain et en Belgique.

Nancy Jaspers
Humanya
23 décembre 2019

Abréviations

ACNG	Acteurs de la coopération non gouvernementale
ASBL JCC	ASBL JUSTE CAUSE-CONGO
BAC	Benelux Afro Center
BDCM	Bureau Diocésain de Développement
CBMT	Centre Bamamu Tabulukayi
CD	Congodorpen
CS	Centre de Santé
CSC	Cadre Stratégique Commun
EA	Ensemble Avançons
FC	FONCABA
FONCABA/KBA	Formation des cadres africains/Kadervorming voor Afrikanen
JCC	Juste Cause Congo
H/F	Des hommes et des femmes
OS	Objectif Spécifique
OSC	Organisation de la Société Civile
PROYAKA	Projet pour la population Yaka
RC4D	Rotary Clubs for Development
RDC	République Démocratique du Congo
RODHECIC	Réseau d'organisation de droits de l'homme d'éducation civique d'inspiration chrétienne
SCS/MMA	Société Civile Santé du Maniema
TdC	Théorie du Changement
ToC	Theory of Change
UMUSAC	Union des Mutuelles de Santé du Congo

1 Résumé exécutif

Pour la période 2017-2021, quatre ACNG (Rotary Clubs For Development, Congodorpen, BAC et FONCABA) mettent en œuvre un programme commun au RD Congo, le programme Ensemble Avançons. Ce programme vise à améliorer de manière durable le bien-être des communautés en RDC dans une démarche participative.

Le programme est axé autour de trois objectifs spécifiques : l'amélioration de l'accès à des services de base de qualité, l'augmentation et la diversification des revenus de la population, en vue de faciliter l'accès aux soins de santé, par l'utilisation du potentiel agricole et d'élevage, et l'amélioration de la gouvernance à tous les niveaux politiques et plus largement le respect des droits humains, grâce à une participation active de la société civile. Le programme commun vise également à prendre en compte deux thèmes transversaux : le genre et l'environnement.

Le programme commun est mis en œuvre avec la collaboration de 25 partenaires locaux et institutionnels dans différentes provinces de la RDC : Kinshasa, Kongo-Central, Kwango, Kwilu, Kasai-Central, Kasai-Oriental, Lomami, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri, Tshopo, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi et Equateur.

L'évaluation vise prioritairement à améliorer la prise en compte des thématiques transversales du genre et de l'environnement dans le programme commun des quatre ACNG et de leurs partenaires, au profit des bénéficiaires. La principale question d'évaluation est la suivante : « Dans quelle mesure les deux thèmes transversaux (genre et environnement) sont inclus dans les activités du programme, afin qu'ils puissent contribuer à améliorer le programme et donc ses résultats ? »

L'évaluation s'est déroulée en cinq principales étapes suivantes : le démarrage de la mission, la collecte des données, l'analyse des informations collectées, les ateliers de restitution de l'évaluation, et le rapportage.

Sur la base des entretiens et confirmés par l'enquête en ligne, on peut conclure que les quatre ACNG dans le contexte du programme conjoint contribuent à 1/une réduction des inégalités encore existantes entre hommes et femmes et à 2/un accès accru aux services de santé, soit directement, en cas de coopération entre les ACNG et leurs partenaires locaux et le secteur de la santé (les hôpitaux, les CS, les mutuelles, les faitières provinciales du Réseau de la Société Civile Santé,...), soit indirectement, au travers des AGR, de l'éducation (l'alphabétisation), des plaidoyers, de la sensibilisation etcetera.

Les quatre ACNG intègrent peu à peu des aspects environnementaux dans leur travail. Par contre, au niveau du programme commun, il n'existe actuellement aucune stratégie globale. Les partenaires congolais ne disposent pas tous non plus d'une politique environnementale claire et adaptée à leur réalité. Cela mène à une multitude d'actions sur le terrain, sans doute pertinentes, mais peu concertées, structurées et suivies.

En résumé, les facteurs qui facilitent plus l'intégration des deux thèmes dans le travail des ACNG et leurs partenaires sont les suivants : la mesure dans laquelle la sensibilisation fait l'objet d'un suivi (lien avec des actions concrètes) ; l'existence de certaines lois qui fournissent un cadre institutionnel dans lequel on peut travailler ; une bonne coopération avec les autorités locales et les services publics, la collaboration avec d'autres organisations (WWF, Handicap Int., WSM,...) et des réseaux e.g. AgriCongo (seulement CD et FC sont membres d' AgriCongo en ce moment) ; une ouverture en général chez les partenaires et des bénéficiaires pour travailler sur les deux thèmes ; certains échanges entre les ACNG (par ex. sur l'EHA) et les formations reçues au niveau des ACNG et des partenaires sur le terrain.

Les facteurs les plus obstructifs sont les suivants : la non-application des lois relatives au genre et à l'environnement ; le gouvernement qui ne gère pas suffisamment bien les deux thèmes et par conséquent les gens appliquent/continuent à appliquer de mauvaises pratiques par exemple l'exploitation peu durable des arbres; un budget restreint afin de pouvoir travailler plus efficacement sur les deux thèmes ; certains éléments culturels (par ex. les feux de brousse, les rôles H/F) ; la géographie (les zones d'intervention) qui ne permet pas réelle collaboration complémentaire et synergétique entre les quatre ACNG et leurs partenaires.

Des actions prioritaires recommandées à intégrer dans le programme commun actuel sont les suivantes :

- Organiser, au niveau des ACNG, un atelier de mise en commun de stratégies et bonnes pratiques existantes, avec la participation des partenaires locaux ;
- À partir des ACNG, et en prenant compte des stratégies environnementales/sur le genre actuelles ou souhaitées des partenaires locaux, élaborer une stratégie environnementale/sur le genre du programme global, ainsi qu'un cadre de suivi et évaluation permettant de mettre en lumière la multitude d'interventions environnementale sur le terrain (déchet, énergie, agroforesterie), de mesurer leur succès et de les traduire en impacts ;
- Développer un plan d'action commun pour les deux thèmes transversaux :
 - Connecter encore plus la sensibilisation aux activités concrètes ;
 - Renforcer les échanges d'apprentissage et de bonnes pratiques sur les deux thèmes entre les ACNG sur le terrain + partenaires + d'autres acteurs (au niveau local et national) ;
 - Clarifier comment les actions sur les deux thèmes contribuent à la réalisation des objectifs en matière de genre et d'environnement, tels qu'ils sont formulés dans le programme.
- Renforcer les capacités des équipes locales sur les deux thèmes et par conséquent les partenaires et les bénéficiaires ;

- Rendre plus visible le budget pour travailler l'intégration des deux thèmes : cela ne signifie pas nécessairement plus de budget, mais cela signifie rendre plus explicite le budget à utiliser pour les deux thèmes dans le programme commun ;
- Le suivi : développer des indicateurs/ des témoignages qui rendent plus visible les résultats sur les deux thèmes ;
- Organiser des ateliers de partage sur le genre et sur les axes environnementaux principales : le reboisement et l'agroforesterie, l'efficacité énergétique, la gestion de déchets (domestiques et biomédicaux), l'agroécologie.

2 Rappel du programme commun en RDC

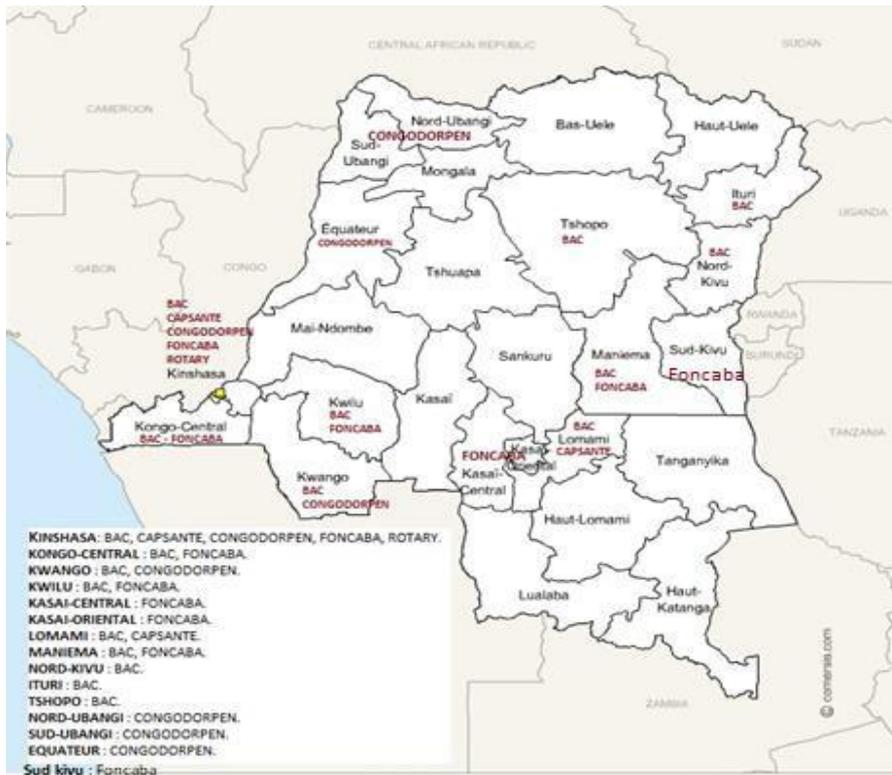
Pour la période 2017-2021, 4 ACNG (Rotary Clubs For Development, Congodorpen, BAC et FONCABA) mettent en œuvre un programme commun au RD Congo, le programme Ensemble Avançons. Ce programme vise à améliorer de manière durable le bien-être des communautés en RDC dans une démarche participative. Il existe une vision commune qui porte tout le programme commun et dans le cadre de laquelle chacun des partenaires développe sa partie du programme, en lien étroit avec le travail effectué par les autres : c'est par la transformation communautaire au niveau de la santé, de l'éducation, du développement économique et agricole et des droits des hommes et de femmes que passera l'amélioration globale du bien-être de la population.

Le développement du programme tout au long des 5 années, permet aussi aux ACNG demandeurs d'en encore grandir dans cet objectif général et dans la synergie des actions.

Pour atteindre cet objectif général, le programme est axé autour de trois objectifs spécifiques. **Premièrement, l'amélioration de l'accès à des services de base de qualité, prioritairement la santé.** Dans cet objectif, une attention particulière sera portée au développement de la dynamique mutualiste pour assurer le droit universel aux soins de santé primaires de qualité. **Dans le deuxième objectif, le programme vise l'augmentation et la diversification des revenus de la population, en vue, en particulier, de faciliter l'accès aux soins de santé, par l'utilisation du potentiel agricole et d'élevage.** Enfin, le programme poursuit **un objectif d'amélioration de la gouvernance à tous les niveaux politiques et plus largement le respect des droits humains, grâce à une participation active de la société civile.**

En parallèle, le 3^{ème} objectif spécifique du programme commun vise aussi à appuyer les structures des réseaux de la société civile santé (partenaires de BAC), ainsi que l'amélioration des compétences techniques des différents acteurs. Les ACNG demandeurs sont tous d'avis qu'il faut agir dans différents domaines en parallèle et favoriser la mise en réseau des différents acteurs intervenants à différents stades et niveaux afin d'avancer tous ensemble vers un mieux-être pour les populations. C'est pour cette raison aussi, que les ACNG demandeurs ont choisi le titre « Ensemble, avançons ! » pour leur programme commun.

Le programme commun est mis en œuvre avec la collaboration de 25 partenaires locaux et institutionnels dans différentes provinces de la RDC : Kinshasa, Kongo-Central, Kwango, Kwilu, Kasai-Central, Kasai-Oriental, Lomami, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri, Tshopo, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi et Equateur.



Les thèmes transversaux

Le programme commun vise également à prendre en compte deux thèmes transversaux :

Thématique transversale 1 : La prise en compte de la dimension ‘genre’ avec une attention particulière aux droits et au rôle de participation des filles et des femmes aux activités.

Thématique transversale 2 : La prise en compte des aspects environnementaux et du respect de l’environnement dans les activités mises en œuvre par les ACNG et leurs partenaires.

Cette attention se retrouve dans les différents niveaux et secteurs d’intervention du programme commun. De plus, certains d’entre eux ont une expérience avérée des activités environnementales plus spécifiques telles que la récolte de déchets informatiques ou la prise en compte de l’environnement dans les pratiques agricoles.

L’objectif du programme commun est de généraliser ces pratiques et connaissances à l’ensemble des activités du programme. De la même manière, l’expertise de certains en matière de représentation des droits des femmes pourra bénéficier à l’ensemble des bénéficiaires du programme commun.

3 Rappel des objectifs et des questions d'évaluation

L'évaluation vise prioritairement à améliorer la prise en compte des thématiques transversales du genre et de l'environnement dans le programme commun des quatre ACNG et de leurs partenaires, au profit des bénéficiaires.

Objectifs spécifiques de l'évaluation

- Recenser les politiques, les initiatives individuelles et les supports faits dans le cadre du programme commun sur la prise en compte des aspects de genre et/ou d'environnement dans la mise en œuvre du programme commun ;
- Recenser les initiatives communes en matière de genre et/ou d'environnement ;
- Analyser les expériences et en tirer les leçons apprises ;
- Formuler des recommandations concrètes aux ACNG du programme et à leurs partenaires sur comment améliorer l'intégration et la prise en compte de ces thématiques dans la mise en œuvre du programme ;
- Orienter la démarche de capitalisation en consortium.

La principale question d'évaluation est la suivante : **«Dans quelle mesure les deux thèmes transversaux (genre et environnement) sont inclus dans les activités du programme, afin qu'ils puissent contribuer à améliorer le programme et donc ses résultats ?»**

Basée sur cette question clé, un cadre d'évaluation a été élaboré à partir des questions d'évaluation formulées dans les termes de référence, qui a servi de guide au cours de l'évaluation (Annexe 1).

4 Description de la méthodologie de l'évaluation

4.1. Le processus d'évaluation

L'évaluation s'est déroulée en **5 principales étapes** suivantes :

1/Le démarrage de la mission

- Un briefing au siège de Rotary Clubs For Development en Belgique avec les membres du comité de coordination de l'évaluation. Ce briefing a permis de passer clarifier les objectifs, les questions d'évaluation et l'approche général de l'évaluation ;
- Des entretiens exploratoires avec les membres du comité de coordination de l'évaluation et les responsables (en Belgique) ;
- Une réunion au siège de Rotary Clubs for Development en Belgique avec les membres du comité de coordination de l'évaluation en vue de présenter et expliquer la méthodologie d'évaluation et discuter la planification de visites sur le terrain, à l'aide d'une note méthodologique, élaborée par l'évaluatrice ;
- Un briefing dans la salle de Wallonie Bruxelles Internationale à Kinshasa, RDC avec les responsables sur le terrain des quatre ACNG et deux partenaires de la FONCABA. Il a porté sur la présentation des intervenants, le passage en revue des questions d'évaluation, la présentation et explication de la méthodologie d'évaluation, la validation de la liste de partenaires qui seront sollicités, la planification et l'organisation des sorties de terrain et entretiens avec les partenaires identifiés.

2/La collecte des données

Les données ont été collectées à travers une revue de la documentation mise à disposition par les quatre ACNG et des entretiens avec les ONG et leurs partenaires sur le terrain :

- La collecte des données secondaires qui s'est faite essentiellement par l'exploitation du document de programme et d'autres documents, reçu des ACNG ;
- La collecte de données primaires obtenues à travers des entretiens avec des représentants des quatre ACNG en Belgique et sur le terrain et avec leurs partenaires et bénéficiaires sur le terrain (Annexe 2).

3/L'analyse des informations collectées

Les informations ont été analysées de façon qualitative en triangulant les données issues des différentes sources. Toutes les informations obtenues lors des entretiens et des réunions (du démarrage et de la restitution) sont triangulées de la manière suivante :

- La grille d'analyse (cadre d'évaluation) a guidé la collecte de données et a garanti la cohérence des données qui sont rassemblées par l'évaluatrice ;
- Les résultats des entretiens ont été comparés afin de 1/pouvoir confirmer (ou non) les réponses aux questions et 2/découvrir les contradictions et les réponses incohérentes (qui après ont été discutées lors de la restitution afin de les clarifier) ;

- Les réponses ont également été triangulées sur la base de documents obtenus des ACNG en Belgique ou sur le terrain.

Sur cette base, les constatations ont été faites et les conclusions tirées. Les pistes d'actions ont été définies sur la base des différentes leçons tirées de l'évaluation.

4/ Les ateliers de restitution de l'évaluation

L'objectif de ces ateliers était double : (i) partager les premières conclusions de l'atelier avec les ACNG (et éventuellement leurs partenaires), (ii) susciter une réflexion avec les participants sur les leçons tirées et les idées qui s'en dégagent pour proposer des pistes d'amélioration du dispositif de mise en œuvre du programme (par rapport aux thèmes transversaux).

Les ateliers de restitution ont été organisés en Belgique et en RDC (Kinshasa) au cours de laquelle les principaux résultats et conclusions de l'évaluation ont été présentés et au cours de laquelle les actions futures ont été examinées conjointement.

5/ Le rapportage

Un rapport provisoire a été soumis et sera finalisé après avoir reçu le feedback des responsables des ACNG en Belgique et sur le terrain.

4.2. L'approche d'évaluation

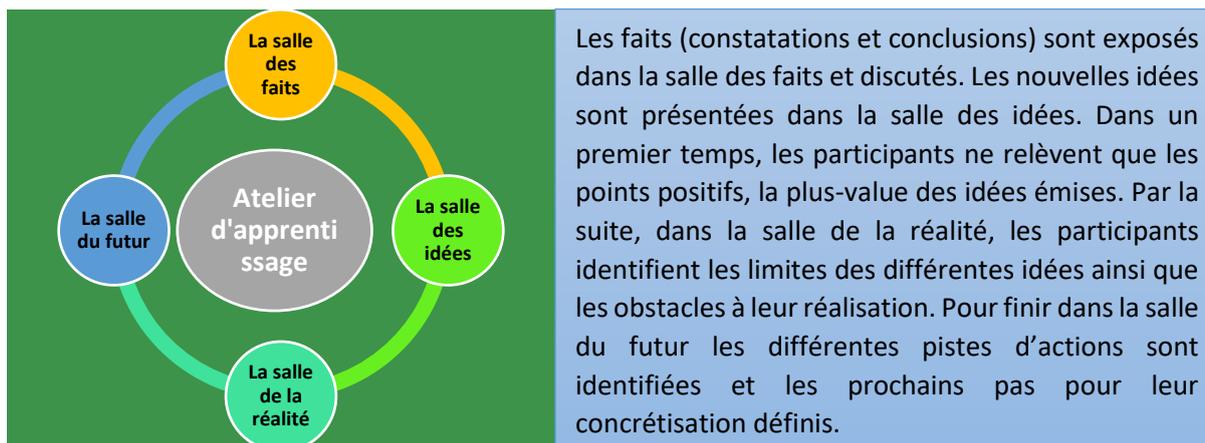
L'évaluation a été conduite selon une approche qualitative et participative à travers des entretiens collectifs semi-structurés avec les différentes parties prenantes et des visites de sites.

Les méthodes et outils suivants ont été utilisés pendant l'évaluation :

La Méthode de l'Incident Critique (MCI) : Il s'agit d'une construction chronologique utilisée pour analyser au niveau des partenaires et les ACNG les expériences qui ont contribué positivement et négativement à la mise en œuvre des thèmes transversaux. Cette méthode a été appliquée de manière intégrée lors des entretiens (partenaires et les ACNG sur le terrain).

La matrice de développement interconnectée : Ce modèle a été utilisé au cours des entretiens (ACNG et partenaires) pour examiner comment les ACNG (et ses partenaires) travaillent ensemble dans le cadre du programme pour intégrer le genre et l'environnement dans le programme commun.

La méthode à quatre chambres : Cette méthode a été utilisée au Kinshasa afin d'examiner les pistes futures proposées par les évaluateurs de différentes manières :



Modèle « atelier d'apprentissage »

Le programme commun est mis en œuvre par les quatre ACNG et leurs partenaires dans 15 provinces de RDC. Cependant, pour des raisons pratiques et budgétaires, les quatre ACNG ont proposé à limiter les visites de terrain à 4 sur les 25 partenaires (localisés dans les provinces de Kinshasa et du Kwango). Les quatre ACNG du programme commun interviennent dans ces provinces (BAC, FONCABA et Rotary à Kinshasa et Congodorpen dans le Kwango). De plus, 3 des 4 ACNG sont représentés à Kinshasa (BAC, CD et RC4D). En fin de compte, il y a eu plus d'organisations (des partenaires et des OSC) interviewées que prévues (voir tableau en Annexe 2).

D'autres partenaires, œuvrant dans les autres provinces, ont été consultés en utilisant une enquête courte en ligne (Annexe 3).

Les termes de référence (Annexe 4) indiquaient également que les résultats de l'évaluation doivent pouvoir bénéficier à l'entièreté du programme commun.

Les quatre ACNG ont chacun leur propre façon de travailler. FONCABA et Congodorpen travaillent avec les bénéficiaires finaux du programme par le biais de leurs organisations partenaires. Les partenaires eux-mêmes sont également renforcées et accompagnés par ces deux ACNG.

Le BAC et le RC4D travaillent également avec des partenaires locaux, parfois appelés à intervenir de manière fonctionnelle/instrumentale, par exemple UMUSAC, ou d'une façon fonctionnelle/stratégique, par exemple, le Ministère de la Santé est davantage un partenaire facilitateur qu'un partenaire qui exécute. Ces deux ACNG travaillent aussi directement avec les bénéficiaires finaux – sans l'intervention des partenaires inclus dans le programme commun - par exemple avec des mutuelles de santé, des CS, des OSC locales. Même s'il n'y pas une intervention il y a toujours une programmation concordée à l'avance avec le/s partenaire/s.

5 Résultats, Analyse et Conclusions par thème

Au cours de l'évaluation, nous avons examiné si et comment le genre et l'environnement ont été intégrés dans le programme commun. Nous avons examiné cette question à trois niveaux :

- les ACNG en Belgique et sur site (en RDC)
- les partenaires locaux
- les bénéficiaires finaux

Dans ce chapitre, nous discuterons d'abord des résultats de l'évaluation par thème et par ACNG avant de procéder à l'analyse pour l'ensemble du consortium. Comme tous les partenaires n'ont pas été visités au cours de l'évaluation, les résultats sont examinés ci-dessous au cas par cas. Les résultats de l'enquête sont également intégrés ci-dessous. L'analyse, les conclusions et les recommandations ont été faites sur la base des informations recueillies, mais peuvent être utilisées pour la globalité du programme.

5.1. Le genre

5.1.1. La situation générale du genre en RDC

Le cadre culturel congolais marque de manière profonde les relations inégalitaires entre la femme et l'homme. En principe, la tradition congolaise est réputée respectueuse de la personne humaine et de sa dignité. Le "*muntu*" désigne ainsi la personne humaine quel que soit son sexe. En d'autres mots, toute personne est un être humain, digne de respect. Mais dans la même tradition, on identifie l'être humain uniquement au mâle, à l'homme. En pratique, la femme est subordonnée à l'homme. Cette conception patriarcale valorise l'homme et abaisse la femme. Elle institue les relations inégalitaires entre les sexes. La femme, en tant que mère et épouse, est considérée comme un être inférieur devant se soumettre à l'homme considéré comme supérieur, le "*pater familias*" (chef de famille). La Congolaise est confinée dans son rôle de reproduction qui est le plus apprécié. Sa destinée réside dans la maternité, la fécondité (surtout des enfants mâles, dans le système patrilinéaire qui est le plus répandu).

Ainsi, certaines pratiques et coutumes justifient les rapports et rôles inégalitaires entre l'homme et la femme dans le mariage, dans la famille et dans la société. Le défi reste donc de lutter contre l'infériorité institutionnelle et juridique de la femme en combattant les coutumes et traditions qui entravent l'épanouissement du genre humain et l'évolution des rapports entre la femme et l'homme dans tous les domaines. Il s'agit entre autres de lutter contre le mariage précoce des filles, la dot (devenue une

spéculation marchande), la polygamie (ou sa forme moderne de "bureau"), le lévirat et toutes les pratiques coutumières dégradantes.¹

La collecte de données est difficile et les statistiques ne sont pas fiables dans le pays ; toutefois, même en l'absence des chiffres probants, il est évident que ce sont les femmes et les filles qui sont les plus touchées par la pauvreté et les inégalités, extrêmement répandues en RDC.

Dans la dernière évaluation de l'indice sur l'égalité des sexes, la RDC est arrivée au bas de la liste des pays pris en compte dans les enquêtes sur cette problématique ; à savoir la 144e place sur 148, juste après le Yémen, l'Afghanistan, le Niger et l'Arabie saoudite. Cet état des choses fait de ce pays l'une des nations du monde où il est très difficile pour les femmes et les filles de vivre dans la dignité.

Les inégalités entre les hommes et les femmes existent dans tous les secteurs, que ce soit dans celui de l'enseignement, de la santé ou au niveau de la participation à la vie politique, à celui de l'accès aux ressources (financières, naturelles), l'accès à la justice ainsi qu'au niveau de l'habilitation économique. En dehors du phénomène largement répandu de la violence à l'égard des femmes, les taux de fécondité alarmants, l'accès limité aux services relatifs à la santé génésique et sexuelle et aux droits connexes ainsi que le faible statut social des femmes et des filles assombrissent encore un peu plus le tableau dégradant de ce pays.²

Depuis le début des années 2000, des stratégies liées au genre ont été produites. Le Rapport National Genre 2011 met en évidence que la mise en oeuvre de la stratégie nationale d'intégration du genre reste insuffisante, et souligne une trop faible prise en compte du genre dans les politiques et programme de développement national, c'est-à-dire une mise en oeuvre insuffisante de la stratégie nationale genre.³

5.1.2. Perspective de genre prévue dans le programme Ensemble Avançons (EA)⁴

Basé sur le document du programme EA 2017-2021 qui vise à rendre transversale ou qui vise le « mainstreaming » du genre, on peut analyser l'intégration du genre principalement sous deux angles :

- **La réduction des inégalités** entre les hommes et les femmes, le faible statut social et la faible représentation des femmes et des filles qui existent dans tous les secteurs ;

¹ Albertine Tshibilondi, philosophe, professeur d'universités, spécialiste en la matière, et directrice du Centre d'Etudes Africaines et de Recherches Interculturelles (CEAF&RI), mentionné dans l'article Congo : Egalité entre hommes et femmes' (Karibu, 2013).

² Profil du pays en matière d'égalité de genre de la RDC, 2014.

³ Profil genre République Démocratique du Congo, 2016.

⁴ Point de départ : document de programme Ensemble Avançons 2017-2021

- **L'amélioration de l'accès aux services** : que ce soit dans celui de l'enseignement, de la santé ou au niveau de la participation à la vie politique, à celui de l'accès aux ressources (financières, naturelles), l'accès à la justice ainsi qu'au niveau de l'habilitation économique.

À première vue, les interventions prévues sur le genre dans le programme sont liées :

- **Au rôle, aux droits et à la représentativité des femmes** dans les groupes, les associations et structures appuyées (ex. comités locaux de développement économiques, groupes de base, etc.).
- **À un changement d'attitude et de comportement** à l'égard des femmes, tout particulièrement sur les questions 1/d'accès à l'éducation/la formation informelle et aux services de la santé, 2/de l'augmentation de leur confiance dans le rôle qu'elles ont dans la défense des intérêts de leurs communautés.

La question qui se pose alors est de **comprendre dans quelle mesure 1/un changement dans les rôles H/F⁵, les droits et la représentation des femmes⁶ d'une part, et 2/un changement dans les attitudes et les comportements des H/F⁷ d'autre part, contribuent réellement à 1/une réduction des inégalités encore existantes entre hommes et femmes et 2/un accès accru aux services mentionnés ci-dessus** (l'accès à la santé étant une priorité dans le programme EA).

5.1.3. Résultats en matière de Genre

On a examiné si les quatre ACNG ont chacun leur propre politique en matière de genre. Qu'est-ce qu'ils entendent par 'genre', et est-ce que cette politique a-t-elle été décrite et partagée avec les partenaires locaux ?

Ensuite, on a recherché si - s'il existe une politique de genre - cette politique est mise en pratique et de quelle manière. Par exemple, comment traite-t-on le genre au niveau des ACNG en Belgique et sur le terrain ? Comment traduit-on le genre dans la coopération avec les partenaires locaux ? Existe-t-il une coopération et des échanges entre les ACNG et les partenaires locaux en matière de genre ?

⁵ Impliqués dans le programme DGD

⁶ Idem

⁷ Idem

1/ KBA FONCABA

Pour KBA FONCABA⁸ « **Le genre est un concept sociologique** désignant les "rapports sociaux de sexe", et de façon concrète, l'analyse des statuts, rôle sociaux, relations entre les hommes et les femmes. Selon FONCABA, le genre a pour objectif de **promouvoir l'égalité des femmes et des hommes** en prenant en compte les différences et la hiérarchisation socialement construite. La FONCABA s'investit dans la lutte contre les **discriminations** faites aux femmes et dans l'égalité des chances des hommes, des femmes et des petites filles.

Ce choix s'inscrit entièrement dans **l'approche « droits »** de la FONCABA. L'égalité des genres est une question de liberté, de justice et de dignité humaine, mais également une question de développement. La dimension du genre vise « **l'empowerment » des femmes** :

- **Investir dans le renforcement de pouvoir et les organisations de femmes** sur les plans politique, économique, social et culturel
- **Investir dans le développement des instruments, des structures et des institutions** susceptibles de renforcer les femmes
- **Investir dans le renforcement du personnel au siège** à intégrer la dimension 'genre' dans le travail quotidien, dans les publications, etc.

Au sein de l'organisation FONCABA, les stratégies pour répondre à la dimension genre poursuivent un équilibre des genres au sein des organes de décision et du secrétariat. Au Sud (en Afrique), la stratégie genre promeut

- 1/un développement participatif et égalitaire des hommes et des femmes, en leur assurant un accès et un contrôle identique des ressources ainsi que l'accès aux sphères de décision au niveau local ;
- 2/ l'institutionnalisation du genre par son intégration dans les systèmes de planification, de budgétisation et de mise en oeuvre des politiques à tous les niveaux ;
- 3/la promotion du respect des droits et l'élimination des violences ;
- 4/la promotion du genre pour un changement de comportements en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes dans toutes les sphères de la vie socio-économique et
- 5/le développement d'un partenariat actif en faveur du genre. Intégrer le genre dans toutes les actions (au-delà de l'usage d'indicateurs sexospécifiques, intégrer la responsabilisation des femmes et le contrôle des bénéfices acquis, aussi bien dans les organisations au siège qu'au sein des groupes à la base). »

Pendant l'évaluation, l'évaluatrice a échangé avec deux partenaires de FONCABA sur le terrain (le CBMT et RODHECIC). Le CBMT accompagne des organisations féminines dans l'apprentissage des droits des femmes et des enfants ainsi que des productions artisanales par des techniques de transformation des vivriers locaux à Kananga (entre autres). RODHECIC est une plate-forme d'ONG œuvrant pour la promotion des droits humains en RDC. Il exécute des projets dans le domaine de

⁸ Notes politiques consolidées en politique du genre – Approuvées par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de la vzw KBA FONCABA asbl (2014)

l'éducation civique et électorale ainsi que le plaidoyer. En plus de ça, JUSTE CAUSE-CONGO (JCC), une OSC des droits humains basée en Province du Sud-Kivu a répondu par écrit au sondage en ligne.

Sur la base des entretiens et des réponses en ligne, on peut constater que RODHECIC, CBMT et JCC ont intégré le genre dans leur travail, de différentes manières :

RODHECIC travaille comme un réseau d'organisations des droits humains et d'éducation civique membres dans six provinces (dans le cadre du programme commun ; en fait RODHECIC est actif dans tout le pays), surtout sur l'OS 3 du programme commun. RODHECIC dispose d'une équipe technique et pédagogique à Kinshasa. L'équipe pédagogique est composée de dix personnes, des hommes et des femmes, permanentes et rémunérées au mérite. Une personne (une femme, payée par une autre organisation belge) réalise le suivi du thème genre. Le travail de cette équipe est diversifié. Ils préparent des plaidoyers, mènent des enquêtes, travaillent avec l'OSC, les médias et les décideurs politiques. Ils développent également des modules de formation sur divers sujets, par exemple la démocratie, en collaboration avec les comités locaux de coordination (des 6 provinces), les « Cellules CP⁹ ». Ces comités locaux représentent les membres de RODHECIC ; ils sont composés de 20 personnes, dont environ 70 % sont des femmes. La cible minimale est une distribution 50/50. Ceux-ci sont également payés sur la base des services rendus. Le genre est intégré dans le travail de RODHECIC de différentes manières. Les formateurs sont formés avec environ 30% des femmes. Des observateurs sont formés avec environ 50% des femmes. Cependant, seulement quelques femmes sont impliquées dans le travail de plaidoyer ; peu de femmes sont actives dans la politique.

RODHECIC travaille à quatre niveaux : local, provincial, national et international. L'unité pédagogique (CP) est coordonnée par une femme. Les techniciens de RODHECIC sont également formés pour se renforcer autour du thème du genre, par exemple par Monde Selon les Femmes. Dès le début de sa création (1999), RODHECIC a travaillé avec des organisations mixtes (principalement des hommes dans le management). Néanmoins en 2003, il a été décidé de créer une section femmes au sein de RODHECIC, car on avait constaté que les problèmes des femmes n'étaient pas suffisamment pris en compte dans les activités. Au début, c'était difficile (« les femmes contre les hommes ») ; il s'agit d'un processus dans lequel les résultats sont progressivement devenus plus visibles. (voir les exemples ci-dessous) :

« Au sein de "Jeunesse du monde" (une organisation avec laquelle RODHECIC collabore), les filles et les garçons sont invités à faire des activités ensemble, par exemple, jouer au football avec une équipe mixte. Autre exemple : les garçons participent maintenant aussi à une activité qui n'était auparavant pratiquée que par des filles. Cela a causé de la résistance au début, mais maintenant ça va très bien, ça crée beaucoup d'ambiance. »

« Nous voulons sensibiliser les gens et faire du plaidoyer pour montrer que les femmes ont des droits socio-économiques égaux. Ces droits sont souvent vécus différemment par les hommes

⁹ Coordination Provinciale

et les femmes, par exemple, les femmes doivent souvent passer beaucoup de temps à aller chercher de l'eau, mais en même temps, nous voulons aussi que les femmes puissent aller à l'école. Nous le faisons au niveau local mais aussi au niveau national et international, nous voulons indiquer que les femmes ont des droits égaux à participer (à l'éducation, à la formation, à la politique, etc.). »

RODHECIC s'efforce de persuader les organisations membres d'atteindre un meilleur équilibre dans la composition (H/F), y compris au niveau des conseils d'administration. Pendant les sessions de formation, les femmes et les hommes sont invités à participer, y compris les jeunes : filles et garçons au même titre. Au début, c'était difficile (selon RODHECIC), mais maintenant il y a plus de leadership de la part des femmes au sein des organisations membres.

Au niveau de RODHECIC, on y réfléchit beaucoup, et les comités locaux sont également impliqués : il s'agit de la stigmatisation des filles/femmes, des comportements des hommes/garçons envers les femmes/filles, la façon d'y penser par des jeunes, etc. sur la façon d'apporter plus de genre dans l'organisation, comment les femmes peuvent participer davantage aux discussions et aux prises de décision, etc. Par exemple, en collaboration avec d'autres organisations, en août 2019 RODHECIC a organisé un atelier d'apprentissage sur le plaidoyer, le genre et l'environnement (et d'autres thèmes). Ceci a été fait en collaboration de la FONCABA avec Broederlijk Delen (autre partenaire belge de RODHECIC).

« Quand nous avons commencé avec le thème du genre, il y avait beaucoup d'oppositions culturelles. Nous devons tenir compte de la famille, du ménage, c'est là que tout commence ; nous devons donc aussi impliquer les parents pour envoyer la fille à l'école, par exemple. Si les garçons aident à la maison, il aidera aussi sa femme plus tard. C'est surtout culturel, nous avons encore beaucoup à faire, mais il y a des améliorations. » (Marceline, RODHECIC).

CBMT : Depuis 2005, la FONCABA appuie l'intégration de la dimension 'genre' dans l'ONG CBMT, le Centre Bamamu Tabulukayi (qui signifie "femmes, réveillez-vous"). Le CBMT a organisé les femmes de différentes communes et quartiers de Kananga en 48 organisations féminines (OF) de base (+- 1300 femmes et 150 hommes). Dans le cadre du programme commun, le CBMT travaille sur les objectifs spécifiques (OS) 2 et OS3. Il aide les femmes à se mobiliser et à augmenter leur autonomie pour s'engager avec légitimité dans la lutte contre la faim et la pauvreté. Selon le CBMT, la mission de Foncaba s'inscrit dans la ligne des travaux de CBMT, notamment sur le leadership féminin.

L'équipe technique du siège du CBMT se compose de trois femmes et de deux hommes. Au début, CBMT ne travaillait qu'avec les femmes, cela a évolué puisque le genre ne concerne pas seulement les femmes. De plus en plus, on travaille maintenant au niveau des ménages. Parfois, les femmes se sentent encore intimidées par cette situation, mais il est important de travailler avec des hommes et des femmes, car sur le terrain (les activités agricoles), ils doivent travailler ensemble.

L'introduction du genre a changé le mode de fonctionnement du CBMT. Par exemple, les femmes ne participent pas souvent à la prise de décisions. Dans la région, le CBMT est la première à avoir commencé de parler du genre. Au début, cela a été mal compris (en tant que femmes qui voulaient se révolter), mais il y a du progrès par exemple :

« CBMT a beaucoup plaidé en faveur de l'éducation des filles. Avant, l'éducation était surtout pour les garçons. Nous constatons une amélioration dans ce domaine ; il y a de plus en plus de filles qui continuent à étudier. Selon CBMT, cela résulte en partie du travail qu'ils accomplissent. »

« Nous constatons également qu'il y a plus de coopération entre les hommes et les femmes dans les activités agricoles. Le problème reste quand c'est l'homme qui reçoit le revenu. Si c'est le cas, l'homme garde l'argent pour lui seul et cela ne profite pas toujours à la famille. Par exemple, l'homme achète une deuxième ou une troisième femme. »

« D'autres activités menées par CBMT pour renforcer la position des femmes dans des familles et des communautés sont des activités génératrices de revenus. Ces derniers proviennent des ventes " des produits agroécologiques bruts, des transformations par filières, le maraichage ". Celles qui ont des revenus réguliers sont valorisées par leur entourage. Elles sont considérées comme des 'travailleuses'. Certaines sont élues comme des représentantes dans des réunions de quartiers, à la commune et même au niveau provincial. Elles y participent et dénoncent des taxes injustifiées et des tracasseries diverses. Par ailleurs, le CBMT organise des activités de lutte contre la violence basée sur le genre les femmes victimes de violence → le mari est impliqué pour lui faire comprendre que ce n'est pas la faute de la femme. »

« Les résultats inattendus sont certains effets multiplicateurs, par exemple, les femmes que nous avons formées ont également commencé à sensibiliser leurs voisins ou d'autres personnes dans leurs communautés. Et au niveau urbain, on commence à se rendre compte que les filles ont aussi besoin d'aller à l'école. C'est un effet auquel nous ne nous attendions pas, et c'est important, parce que les filles y ont souvent un enfant à l'âge de 14 ans. »

Le CBMT a essayé de travailler avec, entre autres, Congodorpen pour initier une mutuelle de santé de bénéficiaires du secteur informel. Cela n'a pas encore réussi pour diverses raisons, par exemple, la contribution apportée à la création d'une mutuelle est trop élevée dans la région. Le CBMT a mis en place un système de solidarité que les femmes peuvent utiliser en cas d'urgence et pour avoir accès aux soins médicaux si nécessaire via des contrats de collaborations avec l'hôpital et des centres de santé de Kananga. Le CBMT planifie également une collaboration avec RODHECIC autour des droits socio-économiques (un plaidoyer au bénéfice de la lutte contre l'érosion qui affecte négativement les femmes et les hommes). Pour l'avenir, CBMT indique qu'elle veut travailler davantage avec les femmes dans les zones rurales, qu'elle veut travailler encore plus au niveau des ménages et qu'elle veut pouvoir exercer une influence encore plus grande au niveau politique.

Les facteurs qui favorisent l'intégration du genre au niveau du CBMT sont les suivants :

- Les femmes sont engagées
- Il y a un leadership féminin bien formé
- Les AGR parce que c'est ainsi que le genre peut être mieux développé au sein de leur groupe et de leur famille
- La sensibilisation des femmes et des hommes à leurs droits
- D'autres organismes qui travaillent également sur ce thème au sein des réseaux, par exemple le Comité de Développement Régional, un comité qui travaille sur la justice sécuritaire, d'autres OSC,... dans lequel le genre est également intégré. « Nous ne sommes pas les seuls »
- Le Conseil provincial de la femme : le CBMT en est membre même s'il s'agit d'un organisme gouvernemental.
- L'existence du Ministère de l'Égalité des Sexes
- Des émissions sur la radio qui couvrent toute la région et même au-delà.

L'ASBL, **JUSTE CAUSE-CONGO** (en abrégé ASBL J.C.C.) est une OSC des droits humains basée en Province du Sud-Kivu. Ses groupes cibles sont constitués par les jeunes villageois (filles et garçons), désœuvrés ou ayant de petits métiers (enseignants, petits vendeurs, agriculteurs, artisans, ...), mais aussi des étudiants (filles et garçons) universitaires et d'Instituts supérieurs de la Ville de Bukavu et des Territoires du Sud-Kivu. Basé sur le questionnaire, on peut constater que JCC s'efforce d'intégrer le genre dans son organisation et son fonctionnement. En outre, le JCC participe aux activités des organisations des femmes RFDP, AFEM, APEF, COFAS, CAFCO,...dans le cadre d'échanges d'expériences sur l'intégration du genre. Au Conseil d'administration, sur les 3 administrateurs, il y a 1 femme (33%); cette dernière est la Présidente du Conseil pour le mandat renouvelable de trois ans.

« C'est la première fois que JCC est présidée par une femme, une jeune maman diplômée d'université (Master en économie de l'UCAC/Yaoundé) et fortement engagée pour les droits humains et la gouvernance. Son rôle et sa personnalité constituent un réel changement au sein de l'assemblée générale et de l'ensemble de l'équipe de JCC qui apprécient son leadership. Avant, la plupart des membres croyaient que le domaine de l'action "politique" était réservé aux hommes et que les femmes étaient là juste pour faire le nombre et la présence. » (Xavier Civava, animateur JCC).

Au niveau de l'équipe exécutive, il y a quatre animateurs/agents dont une jeune fille (27 ans) chargée, avec les deux autres, de la mise en œuvre des programmes et du suivi des activités sur le terrain. Au niveau de l'organisation ou des activités, JCC veille et assure que des hommes et des femmes la représentent et participent activement, par exemple : les formations techniques et/ou les méthodologies, les ateliers sur les approches, les suivis continuels des activités, les réunions d'évaluations, les rencontres et analyses avec d'autres OSC locales, les rencontres avec les autorités locales,...

Les Comités BG&DHESC (groupes cibles) sont constitués par des hommes et des femmes, des garçons et des filles. Leurs dirigeants sont élus en respectant l'équilibre hommes-femmes : au moins 30 % de

femmes/filles dans les groupes à majorité masculins et au moins 30 % d'hommes dans les groupes féminins. Pour le moment JCC collabore avec 25 comités BG&DH, constitué chacun de 6 membres (au moins deux femmes). De ces 25, il y a 9 comités essentiellement féminins et 16 comités où il y a 2 femmes ; soit 86 femmes (57%) sur 150 membres des Comités BG&DHESC. Dans les formations et les activités concrètes, JCC veille à ce que les femmes et les hommes, ainsi que les jeunes (filles/garçons), soient représentés dans des proportions appréciables et qu'aucun groupe ne prenne plus d'importance, ni d'avantages au détriment des autres. S'agissant du genre, les mouvements associatifs connaissent de plus en plus une grande présence des femmes. Au moins 70% des membres de ces associations sont des femmes. Les femmes leaders, présentes au niveau des instances de prise de décision délient de plus en plus leurs langues en réclamant tout haut que leur représentation soit effective à un pourcentage appréciable (40 à 50%).

2/ Congodorpen

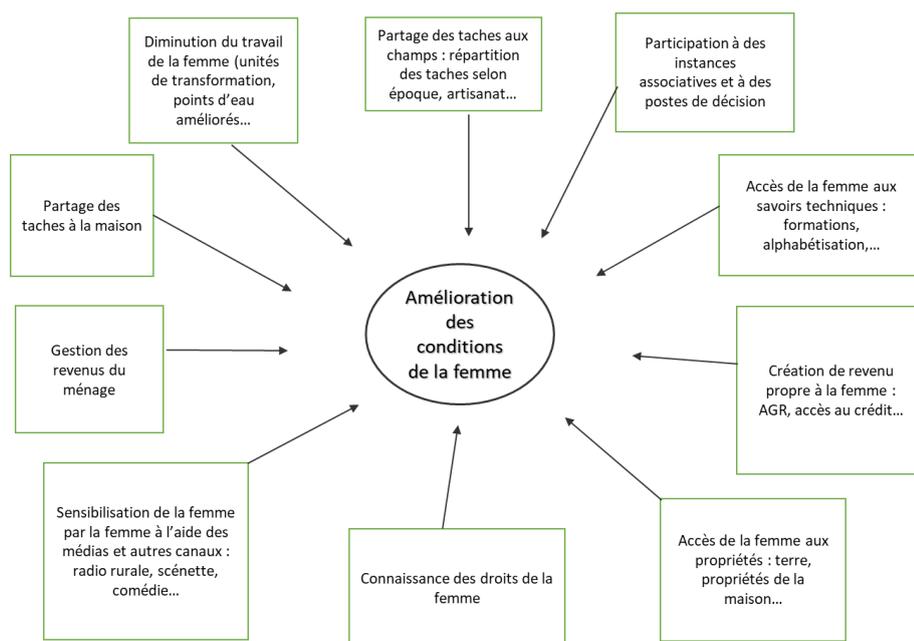
L'objectif global de la politique Genre de Congodorpen¹⁰ est de **contribuer à l'égalité des genres et l'empowerment des filles et femmes** (= contribuer à l'Objectif de Développement Durable n°5). Cet objectif s'inscrit dans **une stratégie de droits humains et de justice sociale**. Pour ce faire, deux objectifs spécifiques ont été identifiés dans cette politique :

- **Le genre est intégré à tous les niveaux de l'organisation** : dans les politiques, les moyens et dans la culture de Congodorpen.
- **Le genre est intégré dans tous les programmes et projets de Congodorpen** : de faire en sorte que le genre soit adéquatement et systématiquement pris en compte dans l'identification, la formulation, le financement, la mise en œuvre et le suivi & évaluation.

Cette politique est traduite et développée dans certains leviers à développer pour améliorer les conditions de la femme, la nutrition et l'environnement au cœur de la démarche communauté (également inspirés, entre autres, par les sources d'inspiration suivantes : la constitution de la RDC ; la politique de CONGODORPEN, l'alliance AGRICONGO (piliers PASPOR), les recommandations de l'évaluation COTA (DGD 2014-2016), les expériences vécues sur terrain (2008 – 2019) auprès des partenaires locaux) :¹¹

¹⁰ Congodorpen Politique Genre, version novembre 2015.

¹¹ «Leviers à développer pour d'améliorer les conditions de la femme, la nutrition et l'environnement au cœur de la démarche communauté », Aloïs Kuma, Conseiller Technique, Congodorpen.



Cette politique constitue la base sur laquelle Congodorpen s'appuie pour mettre en pratique le thème du genre en RDC. En RDC, l'équipe de CD est composée de 2 personnes (2 hommes). Il y a des femmes qui travaillent au siège de CD à Bruxelles, mais pas sur le terrain.

Le partenaire interviewé dans le contexte de cette évaluation est **PROYAKA**, qui travaille sur les 3 OS du programme commun : PROYAKA donne un appui aux initiatives locales 1/en matière de santé et d'éducation en collaboration avec les autorités locales et institutionnelles décentralisées (inspection, DPS, ...) (OS1) et 2/ en matière de développement économique local (production, transformation, stockage, commercialisation, ...) en collaboration avec l'ensemble des acteurs économiques locaux (OS2). En outre, dans le contexte du programme commun PROYAKA renforce son organisation en vue de devenir un acteur de développement performant reconnu (OS3). PROYAKA ne fait pas de plaidoyer elle-même mais contribue à la sensibilisation, la structuration, le renforcement et la mobilisation de la société civile, les leaders de communautés et des groupes de base.

Au niveau de l'organisation PROYAKA, il n'y a qu'une seule femme qui travaille, plus spécifiquement sur le genre. PROYAKA est une OSC (ONG) composée de représentants d'organisations membres locales et d'une congrégation des sœurs chrétiennes. Le conseil d'administration est composé de 9 membres féminins et de 3 membres masculins. La présidente est une sœur. Dans l'Assemblée Générale il y a des représentants de 9 paroisses : 6 femmes et 3 hommes. De plus, les fondateurs sont également représentés (le Monseigneur et 5 sœurs). Le fonctionnement quotidien de PROYAKA est financé par CD. Sans CD, l'ONG ne pourrait pas fonctionner (selon PROYAKA). CD est un partenaire historique de PROYAKA, ils travaillent ensemble depuis longtemps. Pour le moment, il n'y a pas d'autres donateurs.

PROYAKA travaille dans quatre aires de santé : 22 villages au total avec environ 39700 habitants répartis sur 700 familles. Ils travaillent sur la santé, l'agriculture, l'environnement et l'éducation (transversal

genre). Ces quatre thèmes sont complémentaires, ils interagissent entre eux, l'un n'est pas plus important que l'autre (selon PROYAKA).

PROYAKA renforce principalement les structures locales existantes et aide à les créer en fonction des besoins. Ces structures sont par exemple le CODESA (Comité pour le Développement de la Santé : 1 par air de santé), les OP (organisations de producteurs), le COPA (comité des parents), les PEIG (groupements d'entrepreneurs), le CLD (comité de développement local). Le CLD est composé de 20 % de femmes (12 sur 56 membres).

Dans le domaine de genre, PROYAKA peut donner plusieurs exemples pour montrer le progrès réalisé jusqu'à ce moment :

« Dans le passé, les femmes ne pouvaient pas participer au CLD, les structures politiques locales étaient réservées aux hommes, les filles restaient à la maison pour s'occuper des enfants, seuls les garçons allaient à l'école. La radio rurale, mais aussi le théâtre local où les filles pouvaient s'exprimer librement, ont permis de sensibiliser les gens. Les femmes s'asseyaient à l'arrière pendant les réunions du village, les hommes à l'avant. Cette situation est en train de changer progressivement. Nous essayons de soutenir ces changements de manière positive. »

« Il y a aussi des changements dans l'agriculture. Nous sensibilisons les hommes afin que les femmes n'aient pas à faire la majeure partie du travail par elles-mêmes. Les hommes aident aussi davantage pendant les activités agricoles. Nous essayons de faire comprendre aux hommes que c'est à leur avantage : les femmes sont moins fatiguées à la fin de la journée. »

« Nous essayons aussi de faire comprendre aux hommes que le revenu doit être partagé entre hommes et femmes. Nous voyons qu'il y a des changements, mais ils se produisent très lentement. Les relations au sein du ménage évoluent également très lentement. Ce sont toujours les femmes qui font le plus gros du travail. »

« Une réalisation importante est l'alphabétisation. Les hommes et les femmes sont autorisés à participer, mais ce sont surtout les femmes qui y participent. Les animateurs sont aussi majoritairement des femmes (16 sur 19). Nous ne finançons que l'équipement, les villages paient les animateurs (par le revenu agricole). »

« Grâce aux AGR, des micro-projets sont également financés. Un certain nombre de ces projets profitent également aux femmes. »

« Par l'intermédiaire de PROYAKA CD soutient également l'expansion des centres de santé locaux (ceux-ci sont équipés). En moyenne, 6 personnes sont employées dans un centre. Nous stimulons également que dans chaque centre il y a plusieurs femmes qui sont infirmières. Cela est important pour convaincre les femmes de se rendre aux centres de santé. En outre, nous essayons également d'améliorer l'accès à l'eau, ce qui est important : ce sont surtout les femmes qui vont chercher de l'eau. Si l'accès s'améliore, il améliore également les conditions de travail des femmes. »

Selon PROYAKA, y confirmé par l'équipe locale de CD, il est important de continuer à sensibiliser, mais aussi de contribuer par des actions concrètes qui contribuent à faire en sorte que les femmes jouent réellement un rôle plus égal dans la société. Selon eux, il est important qu'il y ait suffisamment de ressources pour cela. Il ne suffit pas d'en parler, sinon rien ne changera.

ADINE accompagne 62 associations féminines dans 5 AS. Dans le domaine de l'éducation, ADINE accompagne 7 centres d'alphabétisations dans le but d'aider les femmes à lire, écrire et calculer. Elle organise des activités de sensibilisation sur la scolarisation des filles dans 70 écoles de sa zone d'intervention. Elle appuie aussi les initiatives féminines locales. Elle organise des formations sur le genre, violence sexuelle basée sur le genre et sur les droits humains. ADINE collabore avec PAM (Programme Alimentaire Mondiale) en territoire de Mobayi-Mbongo dans le cadre de l'autonomisation et alphabétisation fonctionnelle et conscientisation des femmes. En outre, ADINE accompagne régulièrement les 62 associations féminines dans leurs activités socio-économiques. Grâce à cet accompagnement, certaines femmes participent à la prise des décisions communautaires, savent lire, écrire et calculer. En outre, 10 microprojets féminins financés et gérés par elles-mêmes. Il n'est pas certain que ces résultats aient réellement contribué jusqu'à présent à améliorer l'accès des femmes concernées aux soins de santé.

Le partenaire **CDI Bwamanda** compte 3 femmes sur 16 membres de l'Assemblée Générale de CDI ; une femme sur 5 membres du Conseil d'administration, deux femmes médecins, quatre Administratrices Gestionnaires des ZS, une comptable, des infirmières, une nutritionniste... CDI forme et accompagne ces structures pour l'implication des femmes dans les différentes OSC. Au niveau de Comité de Gestion de l'organisation CDI-Bwamanda, l'aspect genre est pris en compte, malgré la faible représentativité (au niveau de l'AG 3 femme sur 16 administrateurs, soit 19 % et au CA 1 femmes sur 5 membres soit 20 %). Les exemples donnés au niveau des bénéficiaires se trouvent tous au niveau d'une représentation améliorée des femmes (ce qui est positive comme tel), mais ils ne dépassent pas ce niveau. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a plus d'évolution dans le domaine du genre, mais l'enquête ne rend pas cela plus clair.

3/ BAC

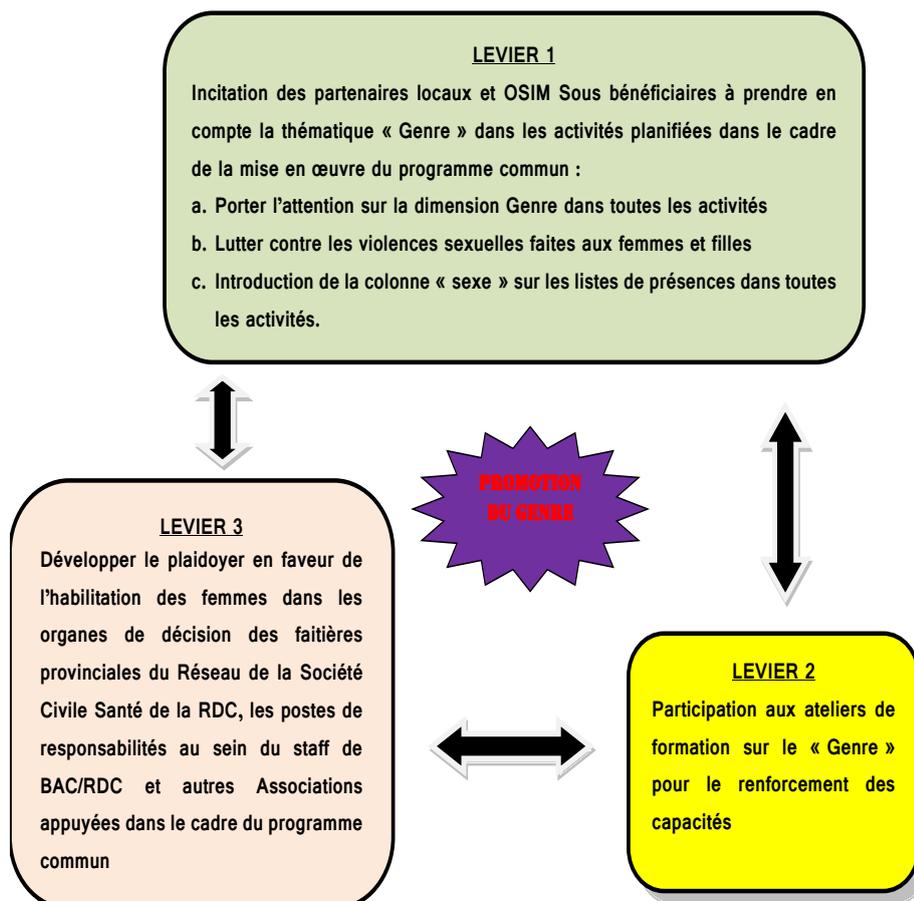
Contrairement à Congodorpen et FONCABA, le BAC travaille directement avec son groupe cible dans la région de Kinshasa dans le cadre du programme DGD. Le Ministère de la Santé est plutôt un partenaire stratégique qui permet au BAC de développer ses activités en RDC.

Dans plusieurs provinces, le BAC travaille avec les Comités Provinciaux de la Société civile pour améliorer l'accès de la population aux soins de santé. BAC et la Société Civile Santé de Kinshasa ont signé une convention de partenariat (le même modèle qui a été signée avec chacune de 8 couples provinciales membres du Réseau de la Société Civile Santé de la République Démocratique du Congo). Les huit provinces n'ont pas été choisies au hasard. Les provinces ont été choisies, dispersées dans tout

le pays, afin de pouvoir comparer ce qui se passe dans le domaine de la santé, dans un contexte souvent très difficile à travailler. La coopération avec le Ministère est considérée positive. Cinq des organisations faitières provinciales sont logées dans des bâtiments gouvernementaux, sans avoir à payer l'électricité, l'eau ou le loyer. En outre, le BAC coopère également avec trois partenaires de la diaspora en RDC. A Kinshasa, l'équipe de BAC est composée de 6 personnes : 2 femmes et 4 hommes.

Le BAC n'a pas de politique de genre comme tel, mais on a développé trois piliers stratégiques pour la prise en compte la thématique genre. (voir la figure ci-dessous):¹²

. Leviers que BAC ASBL a développés en collaboration avec ses partenaires locaux pour la prise en compte de la thématique Genre dans les activités du programme.



Les trois piliers ont été développés au début du programme et partagés avec les organisations faitières provinciales. En ce qui concerne le genre, le travail du BAC vise avant tout à sensibiliser les gens, de diverses manières :

¹² Etat d'avancement de la prise en compte des thématiques transversales « Genre » et « Environnement » par BAC ASBL dans le cadre de la mise en œuvre du « programme commun Ensemble, avançons 2017 – 2021 ».

1. Pour les invitations aux réunions, il est demandé que les hommes et les femmes viennent et pas seulement les hommes.
- 2 On insiste sur l'importance d'avoir à la fois des hommes et des femmes dans l'AG des OSC de Santé.
3. On suit les indicateurs H/F au niveau des conseils d'administration des couples provinciales (pas au niveau des membres affiliés).
4. On s'attend à ce que les couples provinciales dans leurs rapports indiquent comment elles fonctionnent en ce qui concerne le genre, par exemple, la violence fondée sur le genre
5. On finance la participation d'organisations faitières provinciales à des cours de formation sur le genre.
6. Le BAC sensibilise les couples provinciales qui ont une faible représentation féminine. Le BAC attend de l'organisation faitière qu'elle fasse la même chose avec ses organisations membres et que chaque membre continue à le faire au sein de sa propre organisation.

Les activités dans le domaine de genre réalisé par BAC sur le terrain, dans le contexte du programme commun 2017-2021, jusqu'à ce moment sont principalement les suivantes :

- La participation aux ateliers de formation sur le « Genre » pour le renforcement des capacités ;
- Sensibiliser par rapport au positionnement des femmes dans les organes de décision des faitières provinciales du Réseau de la Société Civile Santé, Bureau de BAC en RDC et autres Associations de développement partenaires de BAC Asbl.

Pendant la visite sur le terrain, l'ISSI¹³ a été visitée (liée à l'Hôpital Mère-Enfant¹⁴ à Monkole) avec lequel le BAC coopère. Dans le secteur infirmier, ce centre offre une formation professionnelle qualifiée où le manque d'infrastructures et de personnel qualifié en ce domaine prive la mère et l'enfant de l'accès aux traitements médicaux. L'ISSI propose aujourd'hui une formation axée sur les soins apportés aux mères et aux nourrissons aux Infirmières et aux Sages-femmes, adaptée aux besoins de la population en soins de santé de qualité ainsi qu'aux membres de l'équipe multidisciplinaires répondant aux besoins de renforcement des principaux acteurs du système sanitaire de la RDC.

Au sein du conseil d'administration de l'ISSI, 3 personnes sur 7 sont des femmes. L'activité principale de l'ISSI elle-même est également destinée à la formation des infirmières. Ceci est indirectement lié au genre ; les filles sont victimes de discrimination positive pour suivre la formation, bien que les garçons puissent aussi y participer. De cette manière, l'ISSI veut former des jeunes femmes qui peuvent contribuer à la société. Ce n'est pas toujours facile à cause des préjugés culturels.

¹³ Institut Supérieur en Sciences Infirmières, une OSC de Santé

¹⁴ Promu par le Centre Congolais de Culture, de Formation et de Développement (CECFOR), association sans but lucratif, le Centre Hospitalier Mère-Enfant Monkole rend accessibles des soins de qualité à la population, depuis sa création en 1991, grâce à des programmes et des projets avec des partenaires publics et privés. Il a été érigé en 2011 en Hôpital Général de Référence de la Zone de santé de Mont-Ngafula I. Le Centre Hospitalier Mère-Enfant Monkole collabore avec le Ministère de la Santé et les structures de santé de la R.D. Congo au développement du secteur sanitaire.

En général, le BAC dispose de peu de ressources pour travailler dans le domaine du genre. En conséquence, le BAC joue principalement un rôle de sensibilisation et moins un rôle actif dans le domaine du genre.

Un partenaire de BAC est **CAP SANTE**. CAP SANTE appui de façon permanente la coopérative agricole nommée Kibungie Mudimi qui encadre les coopérateurs de droit ainsi que les petits exploitants agricoles et une Mutuelle de Santé de Kabinda. Dans toutes ces deux structures, on y trouve les femmes et les hommes à la même égalité dans les activités exercées (selon CAP SANTE). Selon ce partenaire, la coopérative encadre les regroupements des ménages que on appelle famille agricole. Dans ce regroupement, le genre est pris en compte, car il y a le principe d'égalité entre l'homme et la femme. Tous travaillent dans les FA et les femmes occupent les postes stratégiques dans les comités des familles agricoles tels présidente, vice-présidente, caissière et autres. A la mutuelle de santé il y a une femme comme présidente du conseil d'administration. CAP SANTE s'assure également des rôles que les femmes jouent dans les FA tout au long des visites de suivi sur terrain qu'on organise. Ces visites leur permettent également de voir le degré d'implication des femmes dans les activités des FA qu'elles représentent ou font partie intégrante.

Autre partenaire et en même temps bénéficiaire final de BAC, c'est la **Société Civile Santé du Maniema (SCS/MMA)** qui accord à la femme une place de choix dans les organes de décisions et cela depuis la création de la SCS/MMA en 2011. La deuxième vice-présidente du Conseil d'Administration est une femme. Sur 146 organisations membres effectifs de SCS/MMA, 73 organisations soit 50% ont des femmes dans leurs organes des décisions, c'est-à-dire on retrouve des femmes soit au conseil d'administration, soit dans le comité de contrôle. On leur demande également d'associer les femmes dans toutes leurs activités. Il y a trois organisations membres dirigées par des femmes qui sont très compétitives en termes de mobilisation des partenaires : l'ONG UWAKI, ONG ASEFA, ONG FEMMES PLUS gèrent des programmes avec le fonds Mondial, et l'UNICEF. La SCS/MMA participe également aux activités des réseaux CRONGD, la Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones (sur le genre/environnement).

En outre, dans les campagnes de sensibilisation sur le genre, le partenaire insiste sur l'éducation de la fille parce que la province du Maniema a connu la civilisation Musulmane où la femme/la fille n'avait pas le droit d'aller à l'école, ce qui a fait que la femme du Maniema a connu un grand retard par rapport à l'homme. Selon le partenaire, leur sensibilisation a réussi car aujourd'hui il y a plus des filles que des garçons inscrits à l'école primaire et secondaire : une chose qui n'était pas possible dans 10 ans passées.

La Société Civile Santé du Nord Kivu tient également compte de l'aspect genre, au sein des organes de leur organisation (représentation entre 33 et 40% de femmes. La Société dispose d'un groupe thématique santé maternelle et infantile dans lequel on encadre spécifiquement les associations féminines et celles travaillant en faveur de femmes. L'organisation est une plateforme sectorielle d'envergure provinciale dispose à son sein de plusieurs associations membres qui travaillent

spécifiquement avec et pour les femmes. Elles assurent le monitoring de violations de droits de femmes, de lutte contre les violences sexuelles, la prise en charge de femmes, ... L'expérience reçue de son implication dans les organes de notre organisation, la vice-présidente de la Société fait aujourd'hui l'objet de référence de consultation dans la commission psychosociale de la riposte contre l'épidémie de la maladie à virus Ebola dans notre province, le Nord Kivu.

Le BDOM Kenge, autre partenaire de BAC, assure actuellement la Présidence du CA de SCS au Kwango (Bureau Diocésain de Développement). La directrice est une femme, gynécologue et très engagée dans les droits reproductifs de la femme et dans la santé de la reproduction. La 2ème vice-présidente est aussi une femme. La majorité des projets du BDOM Kenge ciblent le binôme mère-enfant. Le BDOM Kenge gère aussi 3 projets différents de bourses d'étude par l'adoption à distance où surtout les filles sont bénéficiaires : elles étudient à l'Université et deviennent des cadres dans la santé de la Reproduction (bourses pour « Sages Femmes »), dans l'enseignement de l'anglais et dans le développement agricole et agropastorale.

Entre les ANG associées on a plusieurs associations de séropositifs, entre eux ICOP qui associent des femmes VIH et qui se sont engagées à « vivre positivement » avec le VIH.

Le BDCOM encourage le BDD à engager de préférence des femmes ex boursières : on a des femmes agronomes qui travaillent dans leurs projets. Dans les FOSA (Formations Sanitaires) travaillent surtout des femmes ex boursières. Malheureusement les jeunes filles résistent à travailler dans les FOSA de la brousse et ne répondent pas à leur affectation obtenue par le Ministère de la Santé par entremise du BDOM.

4/ Rotary Clubs for Development (RC4D)

Comme BAC, RC4D travaille directement avec le secteur de la santé en RD Congo. Les partenaires tels que UMUSAC sont plutôt des partenaires qui sont déployés fonctionnellement dans la mise en œuvre du programme DGD.

Le RC4D a un « vadémécum »¹⁵ qui contient l'ensemble des règles de gestion de son association. Celles-ci s'appliquent à tout intervenant dans la gestion de RC4D : les membres du Rotary, les administrateurs, les bénévoles, les membres du personnel de l'OSC et les partenaires externes, où que soit situé le lieu de l'action. Ce vadémécum stipule que RC4D applique une stricte égalité des rémunérations, quel que soit le genre.

Pour le reste, RC4D n'a pas encore élaboré une politique de genre. Par exemple, RC4D n'emploie aucune femme en RDC : l'équipe se compose de 5 personnes masculines (3 emplois permanents et 2 consultants). Par contre les recrutements sont ouverts et on a eu des candidates femmes pour des

¹⁵ Vadémécum de Gestion – RC4D, 2017.

postes-clés. Selon RC4D, on a choisi ce qui lui semblait le mieux préparé. Au sein de l'équipe technique, tous les employés ne sont pas également sensibles au genre ou n'ont pas la même connaissance du thème de genre.

RC4D a commencé à travailler en RDC depuis 1982 avec un programme de vaccination. Au fil du temps, cela s'est progressivement mué en renforcement des OSC de Santé : des centres de santé et des mutuelles existantes ou en cours de création. Certaines des SC soutenues ont un accord avec une mutuelle (16), d'autres non (34).

En outre, il existe également une coopération entre RC4D et trois hôpitaux.

De plus, RC4D coopère avec 15 groupes de base (des associations) autour des AGR afin que les gens puissent avoir un meilleur accès aux soins de santé. Dans le cadre du programme actuel, RC4D souhaite également que ces associations adhèrent à une mutuelle.

Jusqu'à présent, le travail sur le terrain dans le domaine de l'égalité des sexes s'est principalement axé sur la participation équilibrée des femmes et des hommes aux activités du programme. De plus, RC4D sensibilise également les femmes afin qu'elles participent aux structures des mutuelles et des structures de santé que RC4D soutient. D'autres activités que RC4D soutient dans le contexte du genre sont 1/l'alphabétisation et 2/la surveillance active du nombre d'hommes et de femmes participant aux activités (à travers les listes de présence). Une activité appuyée par RC4D est la production des braseros solides améliorés, par l'ONG 'Centre d'appui et d'action pour le développement communautaire (CAADC/Association), où les femmes et les hommes de cette association collaborent. On ne travaille pas ensemble : les femmes travaillent à des moments de la semaine différents de ceux des hommes. Les femmes assument également une part différente de celle des hommes dans la production. Cela signifie que les hommes et les femmes travaillent ensemble mais d'une manière très complémentaire et synergique.

Pendant l'évaluation, on a visité **le Centre de Santé Mbangi Mbamu** (dans la zone de Santé N'Sele). Sur ce site, on a rencontré également des représentant(e)s **des Associations locales (2) et une Mutuelle** (voir Annexe 2). Les conversations avec ces groupes confirment ce qui a été discuté lors des conversations avec l'équipe de RC4D : plus de femmes ont commencé à rejoindre les associations. L'une des associations présentes se compose uniquement de femmes. En général, on se réjouit (hommes et femmes) que plus de femmes participent aux structures de gouvernance dans les villages et les associations. De cette façon, les comités locaux apprennent à mieux connaître les besoins des ménages.

Il est également indiqué qu'il est important que les femmes travaillent au sein de la CS. Si seulement les hommes travaillaient et venaient, les femmes ne voudraient pas venir. Un certain nombre de CS (pas tous les CS) ont une maternité ; c'est une grande valeur ajoutée pour les femmes. C'est un défi que certains villages sont très éloignés des CS. La mutuelle aide dans ce domaine à mettre en place plus de postes de santé via le plaidoyer, avec l'aide de RC4D.

5/ Les facteurs identifiés qui influencent l'intégration du genre

Les facteurs internes et externes qui ont une influence positive ou négative sur l'intégration du genre dans les activités du programme commun sont les suivants :

En matière de genre

Des facteurs négatifs

- Des aspects culturels :
 - o L'idée générale que la charge domestique est avant tout une tâche féminine ;
 - o Les femmes mariées qui travaillent : cela n'est souvent pas considéré comme compatible ;
 - o Les femmes elles-mêmes ne sont souvent pas convaincues de l'égalité des sexes ;
 - o Les femmes qui ne sont pas allées à l'école pensent qu'elles ne méritent pas plus, que leur situation est ce qu'elle devrait être ;
 - o Certains hommes craignent que les femmes ne deviennent trop dominantes ;
- L'éducation : souvent, il y a plus de filles que de garçons qui ne vont pas à l'école ;
- Les filles sont souvent plus réservées, restent à la maison plus souvent que les garçons ;
- L'ignorance du public à l'égard des textes politiques et juridiques relatifs au genre ;
- Le fait que ce sont encore principalement les hommes qui participent à l'élaboration des politiques et qu'il n'y a que peu de femmes ;
- Un environnement corrompu, par exemple, les hommes qui sont emprisonnés pour un viol achètent des fonctionnaires pour pouvoir sortir de prison, même si la loi est stricte à ce sujet.

Des facteurs positifs

- Progressivement, il y a de plus en plus d'exemples stimulants où les inégalités entre les hommes et les femmes sont réduites, par exemple dans la région de travail de PROYAKA, l'année dernière l'administrateur du territoire était une femme. Au niveau provincial et aussi au niveau de chaque territoire, il y a des responsables/fonctionnaires de l'égalité des sexes ;
- Dans l'environnement urbain, on constate que les femmes participent plus facilement à la société. Il y a un mélange plus rapide de cultures et il est donc plus facile d'adopter une attitude plus ouverte ;
- La loi 30/70 exige une participation des femmes d'au moins 30% dans les organisations. (mais en général, la mise en pratique manque encore).

5.1.4. La contribution des ACNG aux partenaires

Par rapport au FONCABA, pour RODHECIC, ce n'est pas parce que c'est dans le programme EA que le genre est devenu important. On y travaillait déjà depuis 2003 mais le programme leur aide à ancrer ce thème plus fermement dans leurs activités par exemple, RODHECIC n'a pas une politique écrite sur le

genre, mais on a adopté la politique de FONCABA. Le FC a organisé un atelier/une formation (dans le cadre du programme commun) sur comment implémenter le genre dans le travail. Après cette formation, RODHECIC a pris l'initiative de mettre plus fortement le genre à l'ordre du jour de leur organisation ; on a commencé à en parler plus, par exemple on est allé (avec Jeunesse du Monde) dans un orphelinat et parlé du genre, sur des différences entre des garçons et des filles pendant une journée entière.

Pour le CBMT, la FONCABA donne un appui continue : on peut réfléchir ensemble, de temps en temps la FC organise des ateliers de formation sur les approches telle que l'intégration de l'égalité entre des hommes et des femmes en vue d'une transformation communautaire durable, on reçoit des moyens pour pouvoir organiser des formations, des AGR, des suivis-évaluations et tirer des leçons sur des pratiques qui fonctionnent. Sans la FC, ça n'aurait pas été possible d'atteindre les mêmes résultats (selon le CBMT). L'appui financier et la formation ont été très important : par ex. les AGR (difficiles sans l'appui de la FC). Selon JCC, FONCABA joue un rôle important en assurant l'appui au renforcement des capacités des cadres de JCC, ainsi que les leaders responsables des Comités BG&DH en connaissance des 'droits' et sur des mécanismes de les défendre.

L'analyse des entretiens avec les partenaires de CD révèlent le suivant : Congodorpen accompagne ses partenaires, jusqu'au niveau des villages. L'équipe technique de CD ne reste pas derrière le bureau mais donne un appui technique. CD aide aussi à établir des contacts entre les partenaires et le monde extérieur. C'est une grande valeur ajoutée (mentionné par PROYAKA). Selon ADINE, Congodorpen joue un rôle dans l'intégration du genre et environnement par la supervision formative, le monitoring à travers le document PME (Planification Monitoring et Evaluation). Congodorpen apprend aussi des partenaires (selon les partenaires) et on est en contact permanent avec eux. Au cours de ce programme par exemple, PROYAKA a rencontré six fois d'autres partenaires (de CD), puis on a échangé les expériences. Au début du programme, on a rencontré tous les partenaires des quatre ACNG.

Au niveau de CAP SANTE, le BAC a incité à prendre en compte les aspects de genre et de l'environnement dans la mesure où certains objectifs spécifiques par rapport à la mise en œuvre du projet ont été orientés vers le genre et l'environnement ; il s'agit de l'OS 3 (le plaidoyer) par exemple. La SCS/MMA mentionne de ne pas avoir reçu un accompagnement concret en matière de genre ou environnement. En même temps, la Société Civile Santé du Nord Kivu mentionne que BAC les encourage rigoureusement d'intégrer les femmes au sein des organes de leur organisation. En 2016 (avant ce programme), le BAC a appuyé la Société avec une enquête sur les DEEE (Déchets des Equipements Electriques et Electroniques).

Le RC4D accompagne les OSC sur le terrain. Il y a une équipe technique et des personnes de ressources rémunérées au mérite. La contribution consiste de formation, coaching, stimuler les échanges, les ressources financiers.

En général, on peut conclure que l'accompagnement des quatre ACNG aux partenaires et/ou aux bénéficiaires diffèrent l'un à l'autre. Le résultat est déterminé par plusieurs facteurs. D'une part, il y a

des partenaires locaux et parfois aussi les bénéficiaires/OSC qui y travaillent déjà et qui ont déjà accumulé des connaissances et d'expertise sur le genre et/ou l'environnement. D'autre part, le soutien des ACNG renforce encore plus les partenaires/les bénéficiaires sur les deux thématiques, sous forme de formation, de coaching, d'échange de bonnes pratiques, de soutien financier afin de pouvoir organiser des activités eux-mêmes (les partenaires), etc.

RC4D et BAC ont une équipe technique un peu plus grande - mais encore restreinte - que FC et CD. Toutefois, cela ne semble pas décisif pour le succès de l'appui. Il semble aussi que ce soit l'importance que les ACNG accordent aux deux thèmes. Par exemple, le BAC joue un rôle plus sensibilisateur dans le domaine du genre que le CD, qui lie aussi explicitement les actions à la sensibilisation (« sans action, aucun résultat »).

5.1.5. Analyse et Conclusions sur le Genre

En RDC, l'inégalité entre les sexes continue à poser encore de nombreux problèmes : les femmes sont encore sous-élues au niveau politique, les instruments existants ne sont pas appliqués, les femmes qui signalent des crimes comme le viol ne sont souvent pas entendues, il y a beaucoup de violence économique et psychologique contre les femmes qui les empêchent de se développer etcetera.

On peut constater que trois des quatre ACNG possèdent - sur papier - une vision et/ou une stratégie en matière de genre (ce n'est pas encore le cas pour le RC4D). La mise en oeuvre de ces stratégies sur le genre est principalement concentrée sur la réduction des inégalités H/F et l'amélioration de l'accès aux services de santé : par exemple au moyen de l'amélioration de la situation de la femme au sein de l'éducation, des Activités Génératrices de Revenu (AGR), de l'augmentation des revenus financiers, et au travers de la création et du renforcement des mutuelles.

Les partenaires de FONCABA ont intégré le genre dans leur travail. Il ne s'agit pas seulement d'accroître une meilleure participation des femmes aux réunions, aux sessions de formation, aux organes politiques, mais aussi de parvenir aux changements plus profonds au niveau des relations entre hommes et femmes dans les ménages, dans le travail, au niveau politique. Les partenaires sensibilisent, mais ils font beaucoup plus que cela. Ils travaillent efficacement avec les femmes et les hommes (les OSC, les groupements de base,...) pour éliminer l'inégalité entre les sexes.

Chez FC et ses partenaires, la relation entre le travail dans le domaine du genre et de la santé n'est pas directement présente ou visible, mais il y a des liens. Le travail de RODHECIC et de CBMT à différents niveaux renforce la position des femmes. Le travail de CBMT dans le domaine des AGR et du leadership féminin a sans aucun doute un effet positif chez les femmes (et les hommes) sur l'accès à la santé de leurs familles. A l'avenir, ces liens de causalité peuvent être renforcés et rendus plus explicites dans le contexte du programme commun. Ceux-ci sont présents mais encore +- implicites.

Chez Congodorpen, nous voyons la même sorte de progrès. Par exemple le partenaire local PROYAKA investit dans la sensibilisation sur le genre mais surtout beaucoup dans la coopération avec les

structures locales pour réduire les inégalités entre hommes et femmes. Ces changements se situent au niveau des structures elles-mêmes (plus de participation des femmes, plus de femmes aux postes de direction) et au niveau des activités génératrices de revenus : plus de femmes obtiennent leurs propres revenus ; plus d'hommes aident dans les activités agricoles. Au sein de ménage, les inégalités entre les hommes et les femmes sont plus difficiles à éliminer, de même que la gestion des revenus qui est encore essentiellement le domaine d'homme. La violence liée au sexe est encore très répandue, mais les peines sont plus sévères qu'auparavant. PROYAKA tente également d'en discuter au niveau des ménages (comment les hommes devraient traiter les femmes).

En général, le BAC dispose de peu de ressources pour intégrer le genre d'une manière holistique dans le travail. En conséquence, le BAC joue principalement un rôle de sensibilisation et moins un rôle actif en matière de genre. En même temps, plusieurs partenaires locaux ont intégré les 2 thèmes dans leur travail (indépendant du soutien du BAC).

Bien que RC4D n'ait pas encore explicitement développé une politique de genre, RC4D contribue à une participation plus égale des hommes et des femmes dans les associations avec lesquelles RC4D collabore, et à un meilleur accès des femmes aux CS.

En général, ni RC4D ni BAC ne mettent en œuvre une approche holistique et approfondie de genre ; c'est plus le cas chez Congodorpen et FONCABA. Jusqu'à présent, les quatre ACNG n'ont que sporadiquement collaboré ou échangé sur le genre au niveau des équipes des ACNG ou au niveau des partenaires.

Étant donné que l'évaluation a mesuré de manière limitée les progrès au niveau des bénéficiaires finaux, il n'est pas possible – au niveau des bénéficiaires¹⁶ - de confirmer et trianguler les progrès comme indiqué par les partenaires et les ACNG (dans le domaine du genre) au niveau des bénéficiaires.

En outre, les indicateurs utilisés par les ACNG jusqu'à présent ne couvrent pas entièrement les activités menées par les ACNG et les partenaires en matière de genre. Cela s'explique en partie par le fait que les quatre ACNG – dans le programme conjoint – n'ont pas développé un 'cadre (de référence) commun' en matière de genre.

Cependant, nous concluons, sur la base des entretiens et confirmés par l'enquête en ligne, que les quatre ACNG dans le contexte du programme conjoint contribuent à 1/une réduction des inégalités encore existantes entre hommes et femmes et à 2/un accès accru aux services de santé, soit directement, en cas de coopération entre les ACNG et leurs partenaires locaux et le secteur de la santé (les hôpitaux, les CS, les mutuelles, les faitières provinciales du Réseau de la Société Civile Santé,...), soit indirectement, au travers des AGR, de l'éducation (l'alphabétisation), des plaidoyers, de la sensibilisation etcetera.

¹⁶ Des populations des zones d'intervention (voir la TdC, programme commun EA 2107-2021)

5.2. L'environnement – Résultats et Conclusions

5.2.1. L'environnement : cadre conceptuel

La lutte contre la pauvreté et la résolution de problématiques environnementales locales, régionales et mondiales constituent des défis contemporains de taille. Les populations mondiales font face à divers enjeux socioéconomiques et environnementaux, associés entre autres à un accès inéquitable à l'eau potable, à la dégradation des sols et aux changements climatiques. Bien que la pauvreté n'entraîne pas nécessairement la dégradation de l'environnement, ces conditions sont étroitement liées et risquent de s'aggraver mutuellement. Les populations plus pauvres sont souvent les plus durement touchées par la dégradation de l'environnement (par exemple en buvant de l'eau provenant de sources d'eau polluée et en cultivant des terres marginales) et elles sont souvent particulièrement vulnérables aux risques environnementaux (par exemple les phénomènes climatiques ou géologiques et les conflits liés aux ressources naturelles).

L'intégration de l'environnement dans un projet ou programme de développement doit tenir compte de ces liens étroits et considérer l'environnement sous ses aspects biophysiques et socio-économique. Elle doit permettre de saisir les plus grands avantages environnementaux, en plus de prévenir les dommages causés à l'environnement. Ainsi, les initiatives de développement et de réduction de la pauvreté deviennent plus efficaces, mieux adaptées, pertinentes au contexte, ayant de meilleures chances de succès et plus viables à long terme. L'intégration de considérations environnementales et l'optimisation des avantages environnementaux lors de la planification, de la mise en œuvre et du suivi d'initiatives sont autant des bonnes pratiques de développement pouvant contribuer à la réalisation d'initiatives :

- Favorisant un développement durable ;
- Multipliant les effets bénéfiques pour l'environnement, la santé et la société ;
- Encourageant la participation des populations locales tôt dans le processus de planification ;
- Plus acceptables pour les populations locales et les divers groupes concernés ;
- Permettant de clarifier les liens étroits entre les écosystèmes, la société et l'économie ;
- Cernant au départ les problèmes environnementaux et sociaux, pour ainsi les atténuer ou les résoudre tout en évitant les retards et les coûts supplémentaires ;
- Sensibilisant davantage les partenaires et des pays hôtes aux questions environnementales et améliorant leurs compétences en gestion environnementale.

Bref, chaque cadre et formulation de programme qui vise à rendre transversale ou qui vise le « mainstreaming » de l'environnement, doit analyser cette thématique sous trois angles :

1. **Zéro impact** – Les initiatives qui tiennent en compte l'environnement n'occasionneront pas de pollution ou de dégradation de l'environnement ou des ressources naturelles. Les initiatives

viseront à générer de nombreux avantages qui se traduiront par une amélioration du milieu naturel, tout en étant favorables à d'autres domaines tels que l'égalité des genres et la croissance économique.

2. **Atténuer les risques liés à l'environnement** – Les risques environnementaux, y compris ceux posés par les changements climatiques (par exemple, les sécheresses, les inondations et les phénomènes météorologiques extrêmes), doivent être pris en compte. Des mesures d'atténuation doivent être intégrées aux stratégies de programme afin de préserver les investissements et les résultats obtenus.
3. **Tirer parti des possibilités environnementales** – Le programme doit chercher à saisir de façon durable les occasions actuelles et émergentes offertes par le milieu naturel (par exemple, les sources d'énergie renouvelable, la croissance verte, l'écotourisme et le financement favorable au climat).

5.2.2. Perspective de l'environnement selon le programme Ensemble Avançons (EA)

En formulant les questions d'évaluation d'un programme, on tient alors compte de ces trois dimensions de l'environnement comme thématique transversale.

À première vue, les défis environnementaux spécifiques à la zone d'intervention et les interventions prévues par le programme EA 2017-2021 sont les suivants :

1. **Atténuer les risques liés à l'environnement** par exemple au moyen
 - Des activités sur l'eau et l'assainissement pour la santé,
 - Des techniques agricoles plus écologiques,
 - D'une gestion agroforestière écologiquement rationnelle et respectueuse de l'environnement (p. ex. : le programme doit s'assurer que son déroulement ne mène pas à plus de déforestation à l'intérieur ou à l'extérieur de la zone d'intervention,
 - D'une meilleure **gestion de déchets** : la structuration du secteur de la santé doit inclure la mise en œuvre d'une gestion adéquate des déchets (bio) médicaux générés. Dans d'autres domaines d'action, tels que l'augmentation des revenus des activités agricoles, il est également nécessaire d'investir dans une gestion appropriée des déchets.
2. Le programme doit prendre les dispositions nécessaires pour que toutes les **activités de formation et d'éducation** incluent des volets axés sur l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles.
3. **Planification locale** : comme axe transversal, l'environnement devrait également faire partie des exercices de planifications locales et sectorielles.

5.2.3. Les résultats en matière de l'environnement

On a d'abord examiné si les quatre ACNG ont chacun leur propre politique en matière d'environnement et si cette politique a été décrite et partagée avec les partenaires locaux. Dans un deuxième temps, on a évalué si ces politiques d'environnement ont été mises en pratique. Finalement, la coopération entre les ACNG et les partenaires locaux en matière d'environnement a été analysée.

1/ KBA FONCABA

La FONCABA vise une transformation communautaire pour un développement durable¹⁷. Pour ce faire, elle a mis de l'avant une approche basée sur les droits qui comprend les droits des femmes et des hommes de vivre dans un milieu sain, mais qui comprend également des droits propres à la « Terre-Mère ».

Les changements climatiques constituent l'un des plus grands défis mondiaux de notre époque. Leurs effets dévastateurs nuisent à la croissance et au bien-être dans les quatre coins de la planète. FC veut redoubler ses efforts pour augmenter sa résilience face aux changements climatiques et pour protéger l'environnement. La stratégie mentionne des engagements au niveau de sa propre organisation et au niveau des partenaires dans le Sud (en Afrique).

Les partenaires de FC mentionnent avoir adopté cette stratégie en matière d'environnement.

Les deux partenaires interrogés et décrits ci-dessus (RODHECIC et CBMT, voir 5.1.3.), intègrent l'environnement dans leur travail et ils sont conscients de l'importance d'intégrer l'environnement dans leurs activités.

Le **RODHECIC** est actif en matière d'environnement de plusieurs façons, notamment en réalisant 1) de la sensibilisation et 2) du plaidoyer au niveau de ses membres, des ménages, des communautés, des gouvernements provinciaux et au niveau national. Les considérations environnementales internes sont également prises en compte dans le fonctionnement de l'organisation comme telle.

Par exemple, au niveau des organisations elles-mêmes, le RODHECIC a fait installer des panneaux solaires sur le toit de ses bureaux. RODHECIC utilise également des ampoules écoénergétiques. L'équipe économise du papier en rationalisant ses impressions.

Sur le plan de la formation, RODHECIC a organisé et participé à un atelier sur l'environnement au niveau des Comités provinciaux. On a échangé avec SOS Planète et on a été informé par des personnes au niveau politique.

¹⁷ Notes politiques consolidées de la politique environnementale – Approuvées par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de la VZW KBA FONCABA ASBL (2014).

Le travail de RODHECIC concernant l'environnement consiste de plaidoyers (entre autres) pour une bonne gouvernance, entre autres en matière d'environnement. RODHECIC fait également des rapports de suivi sur l'accomplissement des politiques issues de cette gouvernance. L'organisation compare les promesses du gouvernement à ses réalisations et produit des analyses de performance gouvernementale. Ils sensibilisent également la population locale. Ils organisent entre autres des tribunes avec les ménages et interpellent le gouvernement. Ainsi, RODHECIC a réalisé une vidéo de sensibilisation sur l'écrasement des bouteilles d'eau afin d'éviter la contamination de l'eau pour consommation humaine par des liquides expirés. À cet effet, RC4D a également développé le guide 'EHA'.

RODHECIC a également tenté de sensibiliser l'Église catholique et certains ministères en impliquant d'autres organisations, entre autres au moyen d'émissions radio.

RODHECIC veut également utiliser les études existantes sur le réchauffement climatique pour sensibiliser sur la vulnérabilité de l'humain face à son propre environnement. Ils veulent sensibiliser les gens aux conséquences de leurs propres actions et les amener à modifier leur comportement, par exemple en utilisant moins de plastique (des bouteilles, des sacs...). L'évaluatrice a toutefois observé que, lors de la réunion d'évaluation, des bouteilles d'eau en plastique ont été utilisées au lieu d'une carafe remplissable. Cela aurait pu être évité facilement.

RODHECIC est également consciente que le genre et l'environnement sont des enjeux reliés : par exemple, moins d'accès à l'eau signifie plus de travail pour les femmes puisque chaque jour, elles doivent marcher davantage.

Selon RODHECIC, certains progrès au niveau de l'environnement peuvent être observés (pas nécessairement grâce à leur travail) : les vendeurs d'eau dans la rue demandent parfois à leurs clients de leur rendre les sacs d'eau usagés.

Le problème, selon l'équipe de RODHECIC, est que RODHECIC a peu de budget pour travailler plus explicitement sur l'aspect environnemental. Toutefois, elle reconnaît que les défis dans ce domaine sont considérables. Les déchets sont encore incinérés ou jetés dans les rivières et les collecteurs d'eau. Il y a aussi beaucoup d'érosion des sols dans les zones rurales. L'eau contaminée cause des maladies et parfois de la mortalité infantile prématurée. En même temps, il y a du potentiel : l'enjeu est peu traité par des journalistes. Le public est peu informé. RODHECIC est conscient qu'ils peuvent y contribuer en inscrivant davantage le thème à l'ordre du jour public et en le rendant plus visible.

Les groupes qui travaillent avec **CBMT** tiennent compte de l'environnement de différentes manières. Les bonnes pratiques comprennent :

- Utiliser des semences biologiques (pour la production de Yam) ;
- Rotation de cultures pour aider la récupération du sol ;
- Sensibilisation (avec succès) des familles de planter des arbustes et des arbres entre les cultures afin de créer de l'ombre (cultures agroforestières). Le CBMT les aide à obtenir les plantes ;
- Sensibilisation au reboisement et la lutte contre l'érosion des sols ;
- La culture et mise en marché de produits agricoles biologiques.

JCC donne une grande importance au thème de l'environnement, compte tenu du niveau de dégradation de l'environnement et des effets sur la vie de la population.

L'organisation accompagne les « Comités Bonne Gouvernance & Droits humains, économiques et socio-culturels (Comités BG&DHESC) » des jeunes sur des actions spécifiques, notamment sur la sensibilisation (via des bandes dessinées, émissions à la radio et TV), la fourniture d'intrants pour le reboisement, des campagnes de collecte de déchets plastiques et la Campagne "un enfant, un arbre" dans les écoles, des actions de plaidoyer contre des dégradations de l'environnement, ...

Le JCC collabore et échange également avec :

- 1) Le CAB (Comité d'Autopromotion à la Base, ex-Comité Anti-Bwaki) à travers d'activités de sensibilisation sur les méthodes et pratiques durables de protection environnementale ; ainsi que par la formation et l'appui-conseil aux des membres des Comités sur le genre ;
- 2) ASOP, CAB, SARCAF et GIZ : des ONGD (inter)nationales actives dans le reboisement. Une bonne partie de leurs pépinières sont aménagées dans les villages où opèrent les Comités BG&DHESC. Bon nombre des arbres produits sont plantés sur les sites et dans les champs des membres des Comités partenaires de JCC ;
- 3) Les organisations des jeunes qui interviennent dans la protection de l'environnement : CAN (Club des Amis de la Nature, une organisation active dans le reboisement au sein de l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu), Briquette du Kivu (active dans la gestion et valorisation de déchets, le jardinage urbain, la production des fleurs et d'arbres ornementaux...).

Concrètement, la JCC s'engage à poursuivre son engagement par :

- L'utilisation de l'énergie solaire dans ses installations, en éliminant progressivement le générateur à mazout ;
- La sensibilisation des jeunes animateurs/animateuses et de groupes de bases sur l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles ;
- L'adoption de pratiques favorables à l'environnement, notamment l'utilisation de papier recyclé lors des réunions de formations, la pratique de compost ;
- L'utilisation de pots en feuilles de bananiers pour utilisation dans les pépinières des ménages des CBGDH, la lutte contre les feux de brousse ;
- L'appui à la mise en œuvre de reboisement et agroforesterie, recyclage des plastiques, hygiène et salubrité publique par les groupes cibles et les écoles ;
- Les collaborations avec des ETD en matière de respect et de préservation de l'environnement.

Au niveau des bénéficiaires de JCC, il existe une Commission chargée des actions de protection de l'environnement dans chaque Comité de base. Au début de l'année, cette commission prépare les activités portant sur l'environnement et intégrées dans le Plan d'action du groupe. Des activités concrètes de protection de l'environnement sont tirées du plan d'action et mises en œuvre avec l'appui de JCC ou d'autres partenaires. En voici quelques exemples :

- 1) Les tournées de sensibilisation au reboisement avec la participation des jeunes hommes et filles/femmes ;
- 2) Les journées de mobilisation des écoles primaires et des villages au reboisement, à l'hygiène et salubrité publique, aux sachets plastiques, aux droits humains, aux élections.

« JCC a largement contribué au changement des mentalités qui est aujourd'hui visible avec les campagnes de reboisement, la diminution sensible des feux de brousse (par l'introduction de la criminalisation du phénomène), et par les initiatives de recyclage des plastiques qui commencent à émerger. En outre, la population est de plus en plus consciente des effets du changement climatique. La demande des plantules pour le reboisement, pendant les campagnes annuelles, n'a fait qu'augmenter au cours de dernières années ; des pépinières privées se sont multipliées, car la population a compris l'importance de l'arbre.

Au cours de deux dernières années, on a vu naître des initiatives des jeunes et des femmes qui recyclent les déchets plastiques (sachets, bidons, babouches ...) pour la fabrication des objets usuels (pavés, sacs) et ainsi contribuer à l'éducation environnementale.

Au plan agricole, il s'observe (à partir de la sensibilisation dans laquelle JCC est aussi intervenue) le retour à l'agriculture écologique, même au niveau des ménages et des organisations locales qui avaient déjà introduit les intrants chimiques apportés par certains partenaires » (JCC).

2/ Congodorpen

L'objectif global de la politique de Développement Durable de Congodorpen (version provisoire, il n'existait pas de version définitive au moment de l'évaluation) est de contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). La vision de Congodorpen est de participer à la construction d'un nouvel environnement rural congolais où la population participe activement à sa dynamique agro-socio-économique et environnementale. C'est pour cela que Congodorpen a lancé un processus d'amélioration qui intègre de manière volontaire, systématique et cohérente des considérations d'ordre social, environnemental et économique. La politique décrit les réalisations organisationnelles souhaitées de Congodorpen (la gouvernance, les droits de l'homme, les relations et les conditions de travail, l'environnement, la loyauté des pratiques, les questions relatives aux consommateurs, les communautés et le développement local), et au niveau des programmes et des projets¹⁸.

Afin de protéger l'environnement et les ressources naturelles, **PROYAKA** sensibilise et apporte un soutien technique aux familles paysannes.

¹⁸ Congodorpen, Politique de Développement Durable DRAFT Novembre 2015.

Par exemple, son soutien a permis que les gens essaient de cultiver au même endroit, entre autres en appliquant une rotation de cultures. La déforestation en a connu une baisse significative. L'ONG essaie d'encourager les gens à ne pas brûler les restes de la production agricole. Les agriculteurs pensent que cela rend le sol fertile et détruit les maladies, mais cela favorise l'érosion et contribue au réchauffement de la planète. Il est particulièrement difficile de faire comprendre aux gens que le réchauffement climatique est en partie causé par leurs propres actions. PROYAKA tente également d'encourager les gens à reboiser, et non à abattre des arbres pour en tirer des chenilles comestibles. Les gens doivent comprendre qu'il faut 20 ans pour que de tels arbres reviennent. Quand les arbres sont partis, les chenilles aussi.

La sensibilisation se fait dans une perspective de profits à court et à long terme. Par exemple, PROYAKA sensibilise également la population locale à la nécessité de mettre en place des procédures qui lui permettent de garder les terres communautaires sous leur propre gestion. Il s'agit d'une stratégie nationale en place depuis 2002, mais elle est peu connue. Il est déjà appliqué au Congo Central, à Bukavu, au Kivu du Nord et en Équateur. C'est important pour que la population puisse aussi protéger ses propres ressources naturelles. Si les communautés le font, cela leur sera très bénéfique. Toutefois, les procédures sont longues et aucun résultat concret n'a été obtenu jusqu'à présent. PROYAKA lui-même ne fait pas de plaidoyer, mais informe et sensibilise les communautés à ce sujet. Elle considère qu'il est important que l'appropriation et la responsabilité de la gestion des terres communautaires incombent à la population elle-même, contribuant ainsi à ce qui est important pour la durabilité sociale, environnementale et économique.

En outre, PROYAKA donne des arbres aux écoles techniques agricoles locales pour que celles-ci enseignent les techniques sylvicoles et plantent les arbres avec les futurs techniciens agricoles. L'idée est de cultiver et de multiplier des arbres fruitiers et de les donner aux écoles régulières, au CS et au CLD pour diversifier la production agricole. En même temps, les arbres offrent de l'ombre et aident à protéger le sol.

PROYAKA essaie aussi d'encourager les gens à ne pas brûler leurs déchets, mais à les enterrer. La plupart des déchets sont organiques.

Dans le domaine de l'environnement, **ADINE** accompagne les femmes dans la construction des foyers améliorés et sensibilise les femmes à planter les arbres fruitiers. Aujourd'hui, certaines femmes bénéficiaires participent à la prise des décisions communautaires, savent lire, écrire et calculer, et respectent les principes de protection de l'environnement.

En matière de l'environnement, le partenaire **CDI Bwamanda** pratique l'hygiène et l'assainissement de l'environnement, le système d'adduction d'eau à la population de sa zone d'intervention. Ce

partenaire collabore avec d'autres organisations dans le cadre de synergies intersectorielles par exemple UNICEF, ALASCO¹⁹, AMALA²⁰, PARRSA²¹, la Banque Mondiale, etc.

Au niveau des bénéficiaires, les membres de la communauté sont conseillés sur l'hygiène et la salubrité ou l'assainissement du milieu (entretien des pompes d'eau et des sources d'eau captées, installations sanitaires hygiéniques dans les centres de santé et dans la communauté, dégagement des routes de desserte agricole, reboisement ...).

On a également installé un centre de reboisement sur base de caféier, des arbres fruitiers et des acacias. Le reboisement intelligent de Nzingo contribue à l'amélioration du climat. Le reboisement typique a une superficie de 2 ha et comprend des arbres fruitiers et des essences hôtes de chenilles.

On a également construit des incinérateurs dans les 5 Centres de Santé pour le traitement de déchets biomédicaux, l'installation de panneaux solaires dans les 5 Centres de Santé pour les travaux administratifs, la stérilisation de matériels et l'éclairage dans les Centres de santé, en réduisant de temps d'utilisation des groupes électrogènes par les panneaux solaires.

3/ BAC

Dans plusieurs provinces, le BAC travaille avec les Comités provinciaux de la Société civile pour améliorer l'accès de la population aux soins de santé. BAC et la Société Civile Santé de Kinshasa ont signé une convention de partenariat (le même modèle qui a été signé avec chacune de 8 coupoles provinciales membres du Réseau de la Société Civile Santé de la République Démocratique du Congo). Le BAC n'a pas de politique d'environnement comme tel, mais on a développé trois piliers stratégiques pour la prise en compte la thématique environnement. (voir la figure ci-dessous). Les trois piliers ont été développés au début du programme et partagés avec les organisations faitières provinciales.

BAC travaille sur les trois piliers. Le premier pilier, la gestion durable des DEEE (Déchets des Equipements Electriques et Electroniques) est réalisée et gérée entièrement par BAC, sur trois sites différents (Kinshasa, Lubumbashi et Congo Central). 1 site est soutenu par le programme commun (Kinshasa). Pendant l'évaluation sur le terrain on a visité ce site. L'objectif principal est de récupérer et éviter que ces déchets se trouvent dans la rue et les rivières. De plus, on identifie et pèse les déchets collectés, on catégorise les différents composants, on démantèle les déchets pour séparer les composantes de chaque matériel collecté, on pèse les composants par type (métal, plastic, cartes électroniques, câbles, etcetera), on stocke par rayon et, finalement on exporte certaines composantes pour la vente et fabrication de nouveaux produits.

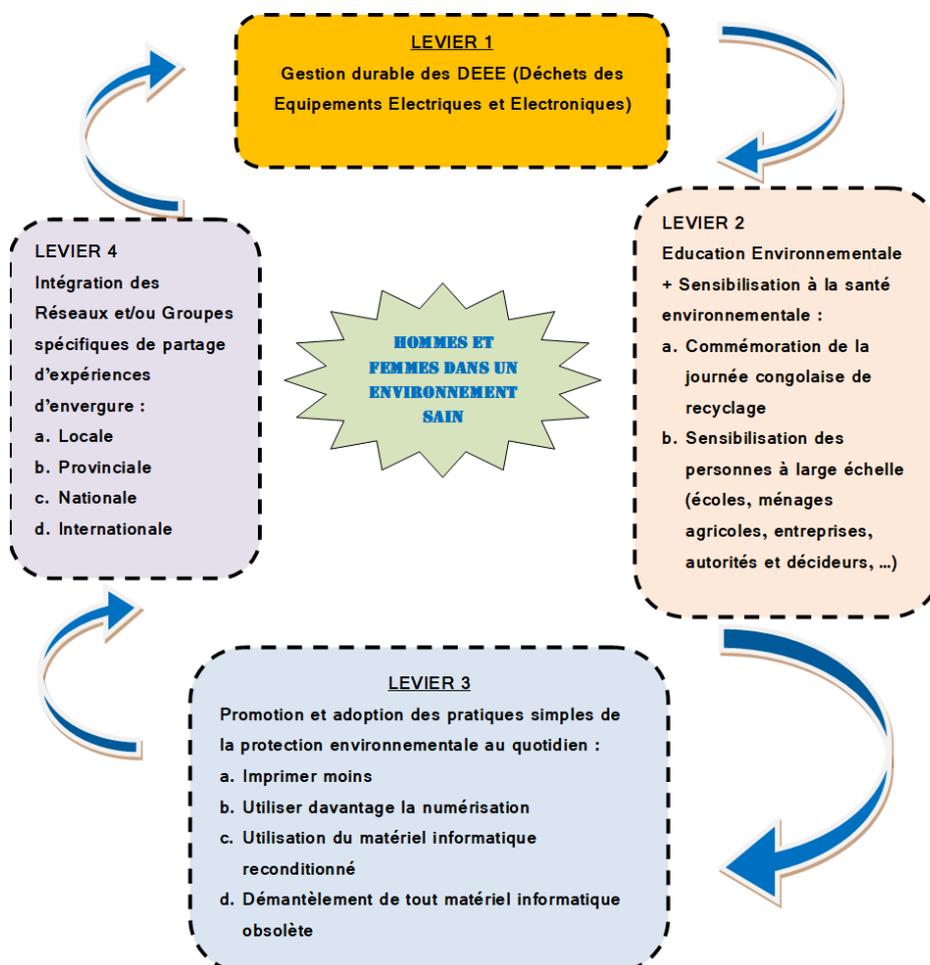
¹⁹ Association pour la Lutte Anti-Sida au Congo,

²⁰ Association Mamans Lamuka

²¹ Projet d'Appui à la Réhabilitation et à la Relance du Secteur Agricole

Dans le centre visité, une personne (une femme) travaille sous la coordination d'un membre d'équipe de BAC Kinshasa. Par exemple, entre 2017 et 2019 à Kinshasa, on a collecté des déchets (laptops, scanner, téléphones mobiles, d'autres appareils électroniques, etc.) des provenances suivantes : entreprises (Vodacom, Samsung, GAMATECK), ménages, réparateurs informels et l'université UNIKIN. En 2019, on a exporté 9.5 tonnes de cartes électroniques aux Pays-Bas. D'autres composants ont reçu un traitement local : par exemple, des composants métalliques ont été valorisés par les jeunes apprentis (2019). En 2017, on a réparé et vendu un certain nombre (pas de chiffre) d'imprimantes.

Pour le reste, le BAC mène principalement des activités d'éducation et de sensibilisation à l'environnement au niveau de ses partenaires et de son équipe, au travers des ateliers, des échanges, des conférences. Ainsi, en 2019, on a présenté un projet de collecte de téléphones cellulaires dans les entreprises et on a réalisé de la sensibilisation des responsables de Vodacom aux méfaits des DEEE.



Malheureusement, le BAC n'a pas de cadre de référence pour donner un suivi à ces activités. C'est-à-dire, sur la base de leur système S&E, il n'est pas clair comment leurs activités de sensibilisation et d'éducation contribuent aux effets au niveau des partenaires ou du public cible. Le système S&E actuel

offre un résumé des activités réalisées par les partenaires et non pas des effets créés par ces activités. Il est donc surtout limité au niveau des résultats directs et n'informe pas sur les changements de comportement en matière d'environnement des partenaires et des bénéficiaires finaux.

En même temps, BAC participe à certains réseaux ou groupes spécifiques afin de partager des expériences, entre autres le Réseau des Gestionnaires des Déchets de la RDC, le SDDA (réseau international) et l'ASBL Ressources (international).

En matière de l'environnement, le partenaire **BDOM Kenge** travaille depuis 2008 en stricte synergie et de façon parallèle (=mêmes sites d'intervention) avec le BDD Kenge (Bureau Diocésain de Développement). Les deux organisations gèrent ensemble un projet productif de «souveraineté alimentaire» et de lutte contre la déforestation, actuellement géré par un licencié en gestion de l'environnement (=écologie) (le Directeur du BDOM Kenge est titulaire du cours de « pathologie humaine et environnement »). L'ancien président du CA (de BDOM ou de BDD Kenge ?) est aussi président d'une association engagée dans la sauvegarde du milieu agricole dégradé du Kwango. Entre les ANG associées, il y a plusieurs associations qui travaillent dans le secteur de la production agricole écologique et soutenable.

Le **CAP SANTE** indique qu'à travers la sensibilisation et les activités sur terrain des animateurs auprès des bénéficiaires, on décourage le feu de brousse incontrôlé, on encourage le reboisement, la protection des arbres fertilisants et également l'observation des règles d'hygiène liées à la promotion de pratiques familiales essentielles (assainissement péri et intradomicilié). Il n'y a pas encore des résultats mesurés, mais d'ici 6 mois, une évaluation de familles agricoles sera menée pour plébisciter les familles agricoles modèles dans le souci d'amener une émulation positive.

Les organisations membres de **la Société Civile Santé du Nord Kivu (SCS)** sont structurées en quatre groupes thématiques parmi lesquels il y a le groupe thématique : Eau, hygiène, assainissement et environnement. Dans ce groupe thématique, les membres qui travaillent dans ce volet sous l'accompagnement de la SCS, élaborent des microprojets sur entre autres, la protection, la bonne gouvernance pour la conservation des espaces protégés, la promotion de la biodiversité autour du Parc National de Virunga ainsi que le ramassage de déchets biodégradables et non dégradables.

Les associations membres de la faïtière qui vivent autour des espaces protégés pilotent plusieurs projets de reboisement pour protéger les espaces et contribuer à l'atténuation du réchauffement climatique. Certaines organisations membres disposent d'une pépinière et ont déjà planté de dizaines de milliers d'arbres dans le cadre de projets de reboisement et d'agroforesterie.

Il y a des progrès : au début de la structuration de la plateforme SCS il y avait seulement deux organisations impliquées dans l'environnement tandis qu'aujourd'hui il y en a 9.

4/ RC4D

Le vade-mecum de gestion de RC4D²² décrit comment RC4D met en pratique le thème environnemental. En particulier, l'OSC devrait prendre certaines mesures en faveur du développement durable et équitable, entre autres dans le domaine de la gestion des déchets et de l'énergie.

Dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, le vade-mecum se limite à indiquer que les bénéficiaires locaux et finaux seront sensibilisés aux normes environnementales, à l'utilisation écologique des biens et équipements et au respect de la nature. Une attention particulière doit être accordée à l'utilisation de l'eau et aux mesures d'hygiène de base.

Une activité appuyée par RC4D est la production des braseros solides améliorés, par l'ONG « Centre d'appui et d'action pour le développement communautaire » (CAADC/Association), à laquelle les femmes et les hommes de cette association collaborent (voir les résultats 'genre'). Le projet braseros améliorés est important parce qu'il contribue à la réduction de la cueillette de bois de feu dans les milieux naturels : moins de braises sont nécessaires pour cuisiner, donc moins d'arbres doivent être abattus. Ce brasero est plus cher que la version traditionnelle, mais il est plus durable et permet de cuisiner plus longtemps, ce qui en fait un achat économiquement responsable pour les familles. Il y a une certaine concurrence sur le marché de la part d'autres braseros améliorés qui sont moins chers (mais dont on dit qu'ils sont de qualité inférieure).

Les associations et la mutuelle visitées (pendant l'évaluation) ont également indiqué que RC4D les soutient dans l'amélioration de l'environnement à l'aide d'une pépinière ; les plantes sont distribuées aux membres (projet 'plantation d'arbres'- volet reboisement). La prise de conscience que l'érosion appauvrit les familles s'accroît progressivement, et l'intention est de sensibiliser autant que possible, notamment par la radio. RC4D ne peut pas supporter tous les OSC de la région, mais certains OSC commencent aussi avec une pépinière sans le support de RC4D (effet multiplicateur).

L'accès à l'eau est un problème dans la région. Il y a aussi les incendies contrôlés par les producteurs qui se transforment parfois dans des incendies non contrôlés. Un autre problème est que les familles vivent parfois d'une agriculture de subsistance et n'ont donc aucun intérêt pour l'environnement. RC4D sensibilise pour montrer que les incendies contrôlés ne sont pas acceptables. Une autre technique qu'elle utilise est le prétraitement mécanique du sol. Si cela se fait en groupe, c'est financièrement faisable. On apprend aussi aux gens à faire du compostage, surtout dans le cas du maraîchage, et la rotation des cultures (les gens appliquent déjà la technique des polycultures par exemple arachide – manioc o manioc - mais). Par le biais d'un projet, financé par un donateur autre que la DGD, les gens ont appris à planter des arbres au bord du champ pour élever des abeilles.

²² Version 2017

Les OSC sensibilisent également à la santé : il est important de garder l'environnement de la maison propre, afin d'éviter les maladies.

Dans le domaine de l'environnement, RC4D aide un certain nombre de **Centres de Santé** en installant des panneaux solaires, en leur apprenant à trier les déchets (médicaux et autres) et en utilisant différentes poubelles (qui ne font que commencer). Cela reste très difficile, parce que les gens n'ont pas l'habitude de trier les déchets.

Les grands défis environnementaux pour RC4D sont les suivants :

- **La sensibilisation de la population.** Beaucoup de gens vivent de l'agriculture de subsistance et se soucient avant tout de comment se procurer de la nourriture aujourd'hui. Demain n'est pas important. Si mettre le feu à la terre est le seul moyen d'obtenir de la nourriture (chasser avec le feu) alors les gens le feront. Mais ces pratiques détruisent la nature, la savane.
- Dans le domaine de la **CS, la stabilité du personnel** est un problème. Il y a beaucoup de rotation de personnel. La connaissance qui est transmise disparaît à nouveau et il faut recommencer.
- **Certains comportements et attitudes** : Il y a une loi qui dit qu'il ne faut pas brûler la terre, mais si on est arrêté, on corrompt simplement la police locale.

5/Les facteurs identifiés qui influencent l'intégration de l'environnement

Les facteurs internes et externes qui ont une influence positive ou négative sur l'intégration de l'environnement dans les activités du programme commun sont les suivants :

Des facteurs négatifs

- Les services communautaires du gouvernement ne fonctionnent pas bien. Chaque commune dispose d'un service de l'environnement, mais elle ne fait pas son travail. RODHECIC par exemple essaie de sensibiliser les jeunes à ce qu'il faut faire avec les déchets. Mais cela n'aide pas sans les services communautaires. C'est la culture qui doit changer ;
- Il n'y a pas non plus de toilettes publiques, ce qui cause aussi de la pollution ;
- Les médias eux-mêmes doivent jouer un plus grand rôle dans la sensibilisation au problème (sans demander d'argent pour cela). Maintenant, par exemple, ils demandent 80 USD pour écrire un article de mobilisation autour de l'assainissement à l'environnement, organisée par RODHECIC. En même temps, RODHECIC peut rémunérer les bénévoles que trois USD pour ce travail. Ce n'est pas correct (selon RODHECIC) ;
- Peu de sensibilisation de la part du gouvernement et quand s'il agit, ses ressources sont restreintes ;
- Peu de conformité avec les lois pour protéger les ressources naturelles, par exemple si un arbre est abattu, il faut planter deux autres arbres, mais cela n'est pas respecté ;
- Les gens s'en tiennent obstinément à de mauvaises habitudes par exemples les poubelles qui ne sont pas utilisées, les feux de brousses, etc. Les gens voient que le climat change, que la

biodiversité change ou ne s'adapte pas (bien), mais on ne change pas (encore) (beaucoup) le propre comportement qui conduit aussi aux problèmes environnementaux. Il y a encore un long chemin à parcourir pour passer de la réflexion à l'action (CBMT) ;

- Souvent, les gens ne connaissent pas les effets de leurs actions sur l'environnement (ignorance) ;
- La pauvreté (agriculture de subsistance) qui empêche tout progrès.

Des facteurs positifs

- La propre mentalité, le propre comportement des partenaires. Eux aussi doivent prendre conscience que l'accumulation des déchets dans la rue est néfaste pour la santé et l'environnement. Le partenaire reconnaît déjà la nécessité d'un changement de mentalité. Il y a une prise de conscience que le partenaire doit changer et donner l'exemple afin d'être capable d'aider les autres à changer aussi ;
- Les gens voient qu'il y a des actions efficaces et cela augmente progressivement la prise de conscience du thème ;
- Un plus grand nombre d'organisations veulent travailler autour du thème et, par exemple, mobiliser des bénévoles pour nettoyer les rues ;
- Les médias sociaux aident à rendre les actions visibles, par exemple les marches de protestation ou le plaidoyer sur l'érosion. On espère que cela déclenchera encore plus de dynamique ;
- Les gens s'en rendent compte de plus en plus des effets négatifs de ne pas prendre soin de l'environnement/climat, par exemple le Chikungunya n'existait pas avant en RDC et fait tuer les gens maintenant ;
- Dans le domaine de l'environnement, le gouvernement n'est pas un facteur négatif, les services agricoles, les services environnementaux, soutiennent et encouragent les partenaires (selon PROYAKA) ;
- Les structures locales existantes de gouvernance sont utilisées. C'est important pour la durabilité des actions que la responsabilité des actions soit laissée à la population locale ;
- En général, les producteurs utilisent des engrais organique (il ne faut pas de sensibilisation à cet égard).

5.2.4. La contribution des ACNG aux partenaires

Voir 5.1.4.

5.2.5. Analyse et Conclusions en matière de l'environnement

On a pu constater que les quatre ACNG possèdent - sur papier - une vision et/ou une stratégie en matière d'environnement. Congodorpen a développé une version préliminaire de stratégie (version

2015), qui n'a pas encore été actualisée (au moment de l'évaluation). Le RC4D a élaboré quelques lignes directrices dans le vade-mecum qui gère la gestion des programmes et des projets de RC4D. CD et FC ont en commun dans leur stratégie qu'ils parlent tous les deux d'un développement durable et des stratégies au niveau des communautés (transformation communautaire (FC), une participation active de la population congolaise (CD)). Le tableau suivant résume les différentes actions des ACNG sur le terrain.

	ACNG	Partenaires locaux		
	Stratégie environnementale	Actions « Zéro-impact »	Actions de réductions de risques environnementaux	Actions saisir « Opportunités environnementales »
KBA FONCABA	Moyennement développée. Stratégie « de droits », aussi appliquée par les partenaires	Plaidoyers Installation panneaux solaires Ampoules écoénergétiques Économies de papier Gestion de déchets	Sensibilisation sur la vulnérabilité face aux changements climatiques Évitement de l'érosion, bonnes pratiques de gestion de sol, agroforesterie, reboisement	Création de revenus via la mise en place de pépinières
Congodorpen	Peu développée. Stratégie basée sur les Objectifs du développement durable (ODD), pas encore partagée avec les partenaires	Réduction déboisement par des bonnes pratiques agricoles Foyers améliorés Gestion de déchets biomédicaux	Sensibilisation sur le risque de rareté des chenilles comestibles	Utilisation d'arbres fruitiers pour l'éducation sur les bienfaits de l'agroforesterie et la sylviculture Gestion de terres communautaire
BAC	Peu développée. 3 piliers stratégiques environnementaux (déchets, éducation, actions concrètes)	Gestion de déchets au niveau des partenaires et des bénéficiaires	Reboisement, gestion des feux Sensibilisation sur les incendies contrôlés	Mise en valeur de déchets électroniques Création de revenus via la mise en place de pépinières

	ACNG	Partenaires locaux		
	Stratégie environnementale	Actions « Zéro-impact »	Actions de réductions de risques environnementaux	Actions saisir « Opportunités environnementales »
		Projet de réduction de la déforestation Protection des aires protégées (Parcs nationaux, etc.)		
RC4D	Peu développée. Vade-mecum de l'organisation mentionne le développement durable et notamment la gestion de déchets et l'énergie	Utilisation de braseros améliorés pour cuisiner Utilisation de panneaux solaires et gestion de déchets dans les Centres de santé	Reboisement Sensibilisation sur les risques de l'érosion des sols	Mise en place de pépinières Attraction d'abeilles par des espèces agroforestières

Tableau : Les ACNG, leurs politiques environnementales et les actions de leurs partenaires locaux

De façon générale, on peut constater que les ACNG sont prudentes dans la mise en œuvre (voire la formulation) d'une stratégie environnementale. Leurs partenaires implémentent une panoplie d'actions environnementales, autant du type « réduction d'impact » que de « gestion des risques environnementaux » et de « saisir les opportunités environnementales ». Néanmoins, ces actions sont fragmentées et déconnectées d'une stratégie structurée proposant des objectifs, des cibles et des impacts à long terme.

En effet, le suivi de la mise en œuvre des politiques environnementales des ACNG se limite généralement à des indicateurs qui mesurent l'avancement des activités, et la participation des hommes et des femmes aux activités. La mesure dans laquelle ces activités entraînent des changements réels n'est pas mesurée par le système S&E au niveau des partenaires, des groupes cibles, ni au niveau du programme global. Cela laisse présager que les politiques ou lignes directrices des ACNG ne sont pas traduits par un cadre de suivi avec des objectifs et des résultats souhaités.

Pourtant, les actions environnementales sont diverses et touchent directement la qualité de vie des populations locales : l'efficacité énergétique dans les maisons (foyers améliorés), la production agroécologique, la conservation des sols. Autre type d'action est concentrée sur la sensibilisation et l'accompagnement des partenaires et des groupes cibles sur différents thèmes : les incendies contrôlés, la gestion de matières résiduelles, la conservation forestière. Certains partenaires comme RODHECIC développent également des plaidoyers en matière d'environnement dirigés vers des gouvernements à différents niveaux.

En ce qui concerne les échanges entre les quatre ACNG : elles se consultent de temps à autre, mais il ne s'agit pas de réunions systématiques. Il n'y a pas encore eu de collaboration et d'échanges au niveau des ACNG sur le genre, mais on a réalisé une initiative conjointe sur le guide méthodologique pour la mise en œuvre dans le secteur de l'EHA, coordonné par le RC4D. D'autres ONG et partenaires ont participé à cette activité.

En général, on peut conclure que les quatre ACNG intègrent peu à peu des aspects environnementaux dans leur travail. Par contre, au niveau du programme commun, il n'existe actuellement aucune stratégie globale. Les partenaires congolais ne disposent pas tous non plus d'une politique environnementale claire et adaptée à leur réalité. Cela mène à une multitude d'actions sur le terrain, sans doute pertinentes, mais peu concertées, structurées et suivies (S&E). Entre les ACNG et leurs partenaires, il n'y pas eu d'échanges structurants sur la stratégie environnementale.

6 Conclusions et Recommandations générales et pistes d'améliorations

6.1. Conclusions

Chacune des quatre organisations (BAC, CD, Rotary, FONCABA) a une vision et une stratégie en matière de genre et d'environnement (l'une plus explicite/actuelle que l'autre). Vu le contexte de la RDC, les deux thèmes sont très pertinents. Pour les quatre ACNG, ce sont des thèmes importants qui permettent de renforcer les résultats des actions menées dans le cadre du programme commun.

En résumé, **les facteurs qui facilitent plus l'intégration des deux thèmes transversaux** dans le travail des ACNG et leurs partenaires sont les suivants : la mesure dans laquelle la sensibilisation fait l'objet d'un suivi et est liée avec des actions concrètes ; l'existence de certaines lois qui fournissent un cadre institutionnel dans lequel on peut travailler ; une bonne coopération avec les autorités locales et les services publics, la collaboration avec d'autres organisations (WWF, Handicap Int., WSM,...) et des réseaux e.g. AgriCongo (seulement CD et FC sont membres d' AgriCongo en ce moment) ; une ouverture en général chez les partenaires et des bénéficiaires pour travailler sur les deux thèmes ; certaines échanges entre les ACNG (par ex. sur l'EHA) et les formations reçues au niveau des ACNG et des partenaires sur le terrain.

Les facteurs les plus obstructifs sont les suivants : la non-application des lois relatives au genre et à l'environnement ; le gouvernement qui ne gère pas suffisamment bien les deux thèmes et par conséquent les gens appliquent/continuent à appliquer de mauvaises pratiques par exemple l'exploitation peu durable des arbres; un budget restreint afin de pouvoir travailler plus efficacement sur les deux thèmes ; certains éléments culturels (par ex. les feux de brousse, les rôles H/F) ; la géographie (les zones d'intervention) qui ne permet pas réelle collaboration complémentaire et synergétique entre les quatre ACNG et leurs partenaires.

Le rôle des quatre ACNG est de soutenir, d'encadrer et de suivre la mise en œuvre du programme conjoint. Plus concrètement, la contribution des quatre ACNG et de leurs partenaires à l'intégration du genre et de l'environnement consiste en : la sensibilisation et le développement des plaidoyers, la formation, l'appui à l'alphabétisation (surtout des femmes), lier la sensibilisation et la formation aux actions concrètes (ex. le reboisement, les braseros, les AGR, la collecte et le triage des déchets etcetera), l'accompagnement (le coaching, des avis), rendre plus visible la participation des hommes et des femmes (listes des inscriptions).

En général et dans une certaine mesure, on peut conclure que les deux thèmes sont inclus dans le travail des quatre ACNG de manière transversale.

Par exemple des partenaires PROYAKA (CD) et RODHECIC (FC) ont des collaborateurs spécialisés qui travaillent sur l'intégration du genre. Le CBMT (partenaire de FC) travaille explicitement sur l'amélioration de la situation des femmes et des filles autour des AGR et d'autres activités. Cela se reflète également dans les résultats. Au sujet du genre sur le terrain, le CD et la FC appliquent une approche plus holistique que les deux autres ACNG.

Les bonnes pratiques à mentionner sont :

- Plus de femmes qui participent activement dans les associations locales, les groupements, les OSC ;
- Plus de femmes qui sont actives dans les structures de gouvernance (CBGDH, CLCP, CLD, CODESA, COPA, CS etc.) ;
- L'intégration des thèmes quotidiens dans le cours d'alphabétisation, ce qui contribue aux points précédents ;
- Des microprojets qui favorisent les femmes (CD) pour pouvoir augmenter les revenus ;
- Des rôles H/F au niveau des ménages/champs (partage des tâches): PROYAKA y prête attention;
- L'approche holistique de genre appliquée par les partenaires de CD et FC ;
- Les registres H/F afin de connaître la représentation des hommes et des femmes au niveaux des activités organisées dans le contexte du programme commun ;
- Le fait que les ACNG et leurs partenaires sont eux-mêmes conscients de l'importance de travailler sur le genre et l'environnement ;
- L'option pour l'agroforesterie par certains partenaires (ex. planter des arbres entre les cultures) ;
- L'accompagnement donné au reboisement ;
- La production et la vente des braseros améliorés ;
- Décourager des feux de brousse par ex. pour la chasse (CD, Rotary)) et la lutte contre la résistance (*« Il y a de bons et de mauvais feux »*) ;
- Un début d'échange entre les ACNG et d'autres acteurs (le guide EHA) ;
- Le triage et/ou le recyclage des déchets électroniques (BAC) (à Kinshasa) et (bio)médicaux ;
- Au niveau des ACNG : l'utilisation optimale de l'électricité (des panneaux solaires, des ampoules écoénergétiques, économiser du papier en rationalisant ses impressions (CBMT/JCC/Rodhecic/CS).



La contribution des quatre ACNG à l'intégration du genre et l'environnement dans les activités des partenaires et bénéficiaires finaux est pertinente, mais certainement pas la seule : d'autres organisations locales/internationales y travaillent aussi, et les partenaires eux-mêmes étaient déjà conscients de l'importance de travailler sur le genre/l'environnement).

Au niveau du programme commun, il n'existe pas (encore) de vision commune sur le genre ou l'environnement. Il y a des contacts réguliers et (informels) entre les équipes des ACNG, en particulier entre le BAC, le Rotary et Congodorpen à Kinsahasa. Pour FC, le partenaire Rodhecic est particulièrement actif mais pas régulièrement. Le coordinateur de FC ne peut pas toujours être présent du fait de la distance entre Kinshasa et Bukavu. Ces échanges ne passent pas de manière structurée ou bien intégrées dans l'implémentation du programme commun.

Ce n'est pas facile, bien sûr, étant donné les longues distances à parcourir au Congo. Additionnellement, on ne profite pas (encore) suffisamment des expériences et des connaissances des autres ACNG (ex. AgriCongo).

Cependant, la stratégie opérationnelle consiste à ce que les ACNG et leurs partenaires essaient, dans la mesure du possible, de s'aligner sur ce qui existe déjà (des structures en place, des pratiques en place, des habitudes en place, etcetera). Cela favorise la coopération avec les bénéficiaires car cela leur permet d'être plus réceptifs à leurs besoins ; les ACNG et leurs partenaires n'imposent pas.

Les indicateurs utilisés au niveau de chaque ACNG, ne rendent pas visible tout ce qui est fait dans le domaine du genre/environnement. Chaque ACNG et partenaire a sa propre façon de suivre les activités. Les indicateurs ne donnent généralement qu'une idée de ce qui se passe au niveau des activités et là encore, tous les indicateurs ne couvrent pas ce qui se passe réellement dans le domaine

du genre et de l'environnement. Cela peut s'expliquer par le fait que les deux thèmes sont transversaux et ont été minimisés lors de l'élaboration du système S&E. Ceci s'applique à la fois à chaque ACNG et à l'ensemble du programme. À cet égard, il y a encore beaucoup de marge d'amélioration au cours des deux prochaines années.

En outre, les indicateurs et, en général, le suivi du programme ne permettent pas (encore) de suivre les effets des activités dans le domaine du genre et de l'environnement (c'est-à-dire au-delà du niveau des intrants --> outputs). Par exemple : le guide de l'EHA a été élaboré et certains partenaires l'utilisent : comment peut-on suivre les résultats de la mise en pratique ? Ou aussi : le fait que plus de femmes s'alphabetisent : dans quelle mesure cela se traduit-il réellement par un meilleur accès aux soins de santé ? L'intégration du genre de l'environnement dans les activités de programme ne conduit pas automatiquement à des résultats efficaces et durables à long terme. Une attention particulière doit être accordée à cet aspect.

En général, les exemples collectés pendant l'évaluation montrent un progrès fait en matière d'intégration du genre et de l'environnement dans les activités des ACNG et leurs partenaires. On a vu certains effets multiplicateurs (par ex. chez RC4D). Cependant, travailler sur l'environnement et le genre sont des processus (socio-économiques) qui prennent du temps, de la persévérance, de l'expérience et de l'expertise (ce qui manque encore dans une certaine mesure au niveau des partenaires et certains membres des équipes des ACNG).



6.2. Recommandations

En posant la question suivante aux partenaires, les partenaires indiquent avoir les attentes suivantes à l'avenir :

« Qu'est ce qui est nécessaire pour mieux intégrer le genre et l'environnement dans les activités des ACNG et/ou leurs partenaires ? »

Au niveau des bénéficiaires :

- **Intensifier les sensibilisations des bénéficiaires** aux respects de la protection de l'environnement en pratiquant les techniques agroforestières ;

- **Sensibiliser les populations urbaines et rurales à la nécessité du reboisement et de bonnes infrastructures d'assainissement ;**
- **Encourager les groupes féminins et les femmes en les sensibilisant et en renforçant leurs capacités** pour leur autonomisation d'une part et conscientiser les responsables des organisations membres à intégrer les femmes dans les organes de prise de décision et d'exécution pour raison d'équité ;
- **Les rencontres (forums) avec les autorités locales, les élus et autres organisations de la société civile** sont des opportunités d'échanges, d'analyse et de sensibilisation sur l'intégration du genre et environnement.

Au niveau des partenaires/des quatre ACNG :

- La poursuite de l'appui au **renforcement des capacités des cadres des partenaires et leaders/responsables paysans sur le thématique genre et environnement ;**
- **La définition d'une politique et stratégie genre** des partenaires et **l'élaboration du contenu de la thématique environnement** au sein des partenaires ;
- **L'intensification de la formation** en mettant à profit les nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- **Faciliter les échanges d'expérience sur les bonnes pratiques** en matière du genre et de l'environnement entre les partenaires, les organisations membres, les OSC ;
- **La production des produits spécifiques** par exemple un spot radiotélévisé sur le genre et l'environnement ; la production et projection des films documentaires sur ces questions dans les quartiers populaires ; la production et présentation des sketch et saynètes éducatifs ; la production et distribution des dépliants ;
- **Trouver de nouveaux partenaires** dans ces deux secteurs (genre et environnement) ;
- Organiser un atelier entre les partenaires et d'autres acteurs en vue **de disposer de documents de référence uniques sur le 'genre' d'une part et l'environnement d'autre part ;**
- **Harmoniser les outils et les approches** favorisant une meilleure intégration de ces deux thèmes dans le fonctionnement et les activités des ACNG et leurs partenaires ;
- On peut renforcer encore plus **la capitalisation des bonnes pratiques au niveau des partenaires, des ACNG et du consortium** sur le terrain et en Belgique ;
- **La sensibilisation est très importante mais pas suffisante.** Sans suivi concret et/ou actions concrètes, nous ne savons pas s'il y aura une amélioration réelle et durable. Les quatre ACNG pourraient intégrer encore plus des activités concrètes sur les deux thèmes **dans les plans d'action des partenaires et/ou dans le plan commun des synergies/complémentarités sur les deux thématiques ;**
- Il faut se mettre d'accord sur **les indicateurs** au niveau du consortium qui montrent le progrès fait et réel. En même temps, la DGD devrait accorder plus d'attention à l'intégration explicite du genre

et de l'environnement dans le système de S&E à vérifier lors des appréciations des programmes après 2021.

- Il est recommandé de développer **un cadre de référence** au niveau des ACNG sur les deux thématiques :
- Un cadre conceptuel qui explique **la vision commune et la stratégie concertée des quatre ACNG, sur le genre et l'environnement** dans le contexte du programme commun ;
- Ce cadre de référence devrait inclure des éléments qui proviennent du terrain par ex. par le biais d'un atelier pour maîtriser les éléments du cadre logique des quatre ACNG sur le genre et l'environnement ;
- Il faudrait investir davantage dans **la formation** des équipes locales des ACNG sur les thèmes transversaux afin d'apporter aux partenaires un soutien encore meilleur.

Des actions prioritaires recommandées à intégrer dans le programme commun actuel sont les suivantes :

- Organiser, au niveau des ACNG, un atelier de mise en commun de stratégies et bonnes pratiques existantes, avec la participation des partenaires locaux ;
- À partir des ACNG, et en prenant compte des stratégies environnementales/sur le genre actuelles ou souhaitées des partenaires locaux, élaborer une stratégie environnementale/sur le genre du programme global, ainsi qu'un cadre de suivi et évaluation permettant de mettre en lumière la multitude d'interventions environnementale sur le terrain (déchet, énergie, agroforesterie), de mesurer leur succès et de les traduire en impacts ;
- Développer un plan d'action commun pour les deux thèmes transversaux :
 - Connecter encore plus la sensibilisation aux activités concrètes ;
 - Renforcer les échanges d'apprentissage et de bonnes pratiques sur les deux thèmes entre les ACNG sur le terrain + partenaires + d'autres acteurs (au niveau local et national) ;
 - Clarifier comment les actions sur les deux thèmes contribuent à la réalisation des objectifs en matière de genre et d'environnement, tels qu'ils sont formulés dans le programme.
- Renforcer les capacités des équipes locales sur les deux thèmes et par conséquent les partenaires et les bénéficiaires ;
- Rendre plus visible le budget pour travailler l'intégration des deux thèmes : Cela ne signifie pas nécessairement plus de budget, mais cela signifie rendre plus explicite le budget à utiliser pour les deux thèmes dans le programme commun ;
- Développer des indicateurs/ des témoignages qui rendent plus visible les résultats sur les deux thèmes (S&E) ;
- Organiser des ateliers de partage sur le genre et sur les axes environnementaux principales : le reboisement et l'agroforesterie, l'efficacité énergétique, la gestion de déchets (domestiques et biomédicaux), l'agroécologie.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Le cadre d'évaluation

1. La pertinence : Degré d'adéquation d'une activité d'aide (ici du dispositif de mise en œuvre de la TdC) avec les besoins du groupe cible et les priorités du bénéficiaire ?	
La question clé : Est-ce que les quatre ACNG et les partenaires locaux contribuent de manière pertinente à la concrétisation des 2 thèmes transversaux ?	
Critères de jugement	Questions à l'appui
1.1. Une compréhension commune en matière de genre/environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce qu'il existe une compréhension commune des enjeux et approches des thèmes analysés chez les quatre ACNG? - Comment chaque partenaire locale comprend les thématiques 'le genre' et 'l'environnement'?
1.2. Les politiques, les initiatives individuelles et communes, les supports faits dans le cadre du programme commun sur la prise en compte les deux thèmes transversaux	<ul style="list-style-type: none"> - Comment chaque partenaire local traduit 'le genre' et 'l'environnement' dans leurs activités du programme commun (en prenant compte des besoins de leurs groupes cible) - Que est le rôle et dans quelle mesure le rôle de chaque ACNG dans la concrétisation de la TdC est-il pertinent en matière de genre/environnement?
1.3. En général pour la pertinence	<ul style="list-style-type: none"> - Facteurs et acteurs influençant la pertinence (internes/externs)
2. L'efficacité : degré de réalisation des objectifs d'une activité, ici des thèmes transversaux	
La question clé : Est-ce que les quatre ACNG et les partenaires locaux contribuent de manière efficace à la concrétisation des deux thèmes transversaux ?	
Critères de jugement	Questions à l'appui
2.1. Les initiatives autour les thèmes en matière de genre/environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles initiatives ont été prises par les ACNG et/ou leurs partenaires autour de ces thématiques et ce tant dans les programmes spécifiques de chaque ACNG ou de leurs partenaires locaux, que dans des actions communes ou de synergie ? - Est-ce que des résultats (attendus ou non) ont été atteints ? et si oui, lesquels ? et pourquoi ? - Comment, par chaque thématique transversale, les ACNG et leurs partenaires du programme commun contribuent aux changements ?

2.2. Les collaborations, synergies et complémentarités (N/N (niveau ACNG), N/S, S/S)	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des mécanismes de collaboration au siège et sur le terrain (du point de vue des quatre ACNG, mais aussi du point de vue des partenaires locaux pour déterminer s'ils sont efficaces : Dans quelle mesure les collaborations, synergies et complémentarités prévues ou résultant de la mise en œuvre du programme contribuent-elles de manière efficace à la concrétisation de ces deux thèmes transversaux ? - Quelles sont les facteurs critiques de succès, les conditions nécessaires afin d'assurer un effet synergique sur ces thématiques transversales sur le terrain ?
2.3. Suivi-évaluation du programme en matière de genre/environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que le S&E du programme permet d'ajuster de manière efficace le programme si nécessaire (en matière de genre/environnement) ?
2.4. En général pour l'efficacité	<ul style="list-style-type: none"> - Facteurs et acteurs influençant l'efficacité (sur la base de la question clé ci-dessus)
2.5. Des bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les bonnes pratiques qui peuvent être identifiées par rapport aux deux thèmes transversaux ?
3. La durabilité	Dans quelle mesure le programme commun peut-il assurer la durabilité des initiatives prises pour intégrer les thèmes transversaux genre et environnement ?
3.1. L'optimisation des bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - De quelle manière les bonnes pratiques dégagées peuvent-elles être optimisées pour en faire bénéficier le programme commun ?
3.2. L'intégration des thématiques transversales	<ul style="list-style-type: none"> - Quel cadre de référence le programme commun peut-il adopter afin de faciliter l'intégration de ces thèmes dans la suite du programme ? - Quelles sont les actions prioritaires à entreprendre, tant sur le terrain (les équipes locales des ACNG et partenaires) qu'en Belgique, afin de mieux intégrer les thèmes transversaux dans le programme commun ? - Quelles adaptations faire au cadre logique, si besoin, pour une meilleure intégration des thèmes ?

ANNEXE 2 : Listes des personnes interviewées

Nom	Organisation	Fonction
Bernadette Zubatse	FONCABA/KBA	Directrice
Bagenda Balagizi	FONCABA/KBA	Coordinateur local
Mauricio Finetti	Rotary Clubs For Development	Coordinateur
Moïse Amisi	Rotary Clubs For Development (bureau local)	Chargé de Mission
Dr. Cyrille Badila	Rotary Clubs For Development (bureau local)	Consultant
Dr. Baudry T.	Rotary Clubs For Development (bureau local)	Consultant
Nans Y.	Rotary Clubs For Development (bureau local)	Animateur
Ndudi Phasi	BENELUX AFRO Center - asbl	Directeur
José Kapakala	BENELUX AFRO Center – asbl (bureau local)	Coordinateur
Caddy Vangu	BENELUX AFRO Center – asbl (bureau local)	Conseiller - volêt traitement des déchets
Magali Guyaut	Congodorpen	Directrice
Aloïs Kuma	Congodorpen (bureau local)	Conseiller technique
Edouard Ngandu	Congodorpen (bureau local)	Conseiller technique
Paul Kabeya	SEP-RODHECIC (partenaire FC)	Directeur
Emérance Nsonga	CBMT (partenaire FC)	Secrétaire Exécutive
Célestin Makoka Kangala	PROYAKA (partenaire CD)	Directeur Général
Remy M. Katuna	PROYAKA	Animateur
Soeur Adrienne NDEKO	PROYAKA	Animatrice
Cathy M. Kasongya	CHM (Centre Hospitalier Monkole) (BAC)	Membre du Comité d'hygiene
Nadine Mundala Walo	CHM (Centre Hospitalier Monkole) (BAC)	Membre du Comité d'hygiene
Lucie Mulanga	Centre de Santé de N'Sele (RC4D)	Infirmière titulaire
Sarah Mulanga	CS N'Sele	Technicien-laboratoire
Didier Mbimba	CS N'Sele	Animateur communautaire
Dr. Balanganayi	CS N'Sele	Président du conseil d'administration
Pierre Damien Kumakamba	UMUSAC (Union des Mutuelles de Santé du Congo) (RC4D)	Coordonnateur Technique Assistant
Emmanuel Kalombo	UMUSAC	Président fédéral UMUSAC Kinshasa

Liste de présence : l'entretien collectif avec le personnel de RODHECIC et représentants/tes des membres de RODHECIC :

RODHECIC						
SEANCE DE TRAVAIL EVALUATION A MI- PARCOURS SUR TRANSVERSEAUX GENRE ET ENVIRONNEMENT DANS I						
LISTE DE PRESENCE						
N°	NOMS	STRUCTURE	SEXE	AGE		
				-35	+35	
01	JENNE - JAYE	COH.	F	✓		e de
02	HAPINGA Jeanine	ATA (gender)	F		✓	08
03	CHRISTIAN MUKEMI	RODHECIC	M		✓	08
04	MOKE BENIT	HI EC	M	✓		o
05	Gilbert MUGISHO	RODHECIC	M		✓	0
06	MARCELINE KISITA	RODHECIC/SGE	F		✓	08 kis
07	Inis BADINABO	JM	F		✓	08 in
08	Michel KALEMBA	ACAT-ROE	M		✓	0.
09	BADILA DANNY	HEALTH FOR PRISONERS HP	M		X	ba 08
10	Paul KABEYA	RODHECIC	M		✓	09

Liste de présence : des entretiens individuels et collectifs avec les personnes suivantes (visite Centre de Santé Mbangu Mbamu dans la Zone de Santé de N'SELE, entretiens collectifs avec des représentants/tes des groupes mutuelles/des associations (groupes cibles de RC4D)) :


 Rotary Clubs
for Development
promoting health, growing welfare
 Programme « Ensemble, avançons » 2017-2021
LISTE DE PRESENCE

Activité :
 Motif :

N°	Nom, Post Nom et prénom	Sexe	Provenance/ Institution	Fonction	Téléph
1	KUBEMBA - Lucie	F	ESMBANGU	IT	099
2	MULANGA - SARAH	F	CSMBANGU	T. LABO	082
3	MBIMBA Michèle	M	BOES/N'sele	ACES	0815
4	Le BALANGAMBA - JACQUES	M	N'SELE	PCA	0817
5	Wainny Jaspers	F	Humanya	Consultante	+320
6	KANGUWE - Juste	M	MBANGU	DRIF	07-
7	ZANGA ZIGORA	M	MBANGU	IND	082
8	SUMWANGA	F	MBANGU	IND	08-
9	MANZARA	M	MBANGU	SURV	-
10	AMISI M. Moïse	M	Rotary	Charge de M...	08-
11	Ghislain SPENZI	M	Mutuelle Boboto	Coordinateur	082
12	Gwendolène AHOA	M	MS BOBOTO	Gestionnaire	08-
13	MAMPA - ESTHER	F	REAVFA	MEMBRE	
14	KILUMUSUZANNE	F	REAVFA	Coordinateur	08-
15	ZUVANE Mbombo	F	CAADC/ASSOCIATION	présidente	08-
16	MBOMA LIVINGST	M	CAADC/ASSOCIATION	Vice président	08-
17	BONGERANI Cedric	M	MS BOBOTO/BOBOTO de HALUKU	Gestionnaire	081
18	MPaidle - Mouna	M	AS NGUSA BU	P.C.A	08-
19	BADKY - TSHIRYGE	M	ROTARY	consultant	0-
20					

Atelier de restitution avec les personnes suivantes (représentants des quatre ACNG + des partenaires locaux (rep. des mutuelles/CS (RC4D), RODHECIC (FC), PROYAKA (Congodorpen)) :

LISTE DE PRESEN

Activité : ATELIER DE RESTITUTION A MI-PARCOURS DU

Motif :

N°	Nom, Post Nom et prénom	Sexe	Provenance/ Institution	Tél
1	SAPARI GHALWAN	M	Mutuelle de Santé BOBOTO	089
2	NZITA MABIALA NELSON	M	ROTARY	081
3	Zyane Mombi NZOZI	F	Rotary	081
4	MUKEMI CHRISTIAN	M	RODHECIC	089
5	KAPINGA Jeanne	F	RODHECIC	081
6	Dr BAUDRY TSHINSE	M	ROTARY	081
7	Paul KABEYA	M	RODHECIC	089
8	Achienne MUKO	F	PROYAKA	081
9	Alois KUMA	M	CONGODORPEN	085
10	MOÏSE AMISI M.	M	Rotary	081
11	EDOUARD NGANDU	M	CONGODORPEN	081
12	Caddy Vangu	F	BAC	085
13	NAKILA Juliette	F	CS DBANANI	099
14	DR BADILA C	M	ROTARY	099
15	YVES - NANS	M	ROTARY	081
16	Wony Joseph	F	Humoriste	+324
17				

Annexe 3 : Questionnaire en ligne

1. Votre organisation travaille-t-elle sur le genre et l'environnement ? De quelle façon ?

1.1 au niveau de votre organisation? comment?

1.2 au niveau de vos bénéficiaires? comment?

2. Comment votre organisation donne un suivi pour savoir si vos activités sur le genre et l'environnement conduisent effectivement à certains changements chez les bénéficiaires?

3. Pouvez-vous donner des exemples concrets de ces changements, tant en termes de genre que d'environnement:

3.1 au niveau de votre organisation

3.2 au niveau des bénéficiaires

4. Votre partenaire belge FONCABA a-t-il joué/joue-t-il un rôle dans l'intégration du genre et de l'environnement dans votre plan d'activités ou dans la mise en oeuvre des activités sur le genre et l'environnement? Si oui, de quelle manière ?

5. Selon vous, qu'est-ce qui est nécessaire pour mieux intégrer le genre et l'environnement dans les activités de votre organisation?

6. Votre organisation collabore-t-elle avec d'autres organisations sur le genre et/ou l'environnement ? si oui, de quelle manière ? Avec quelles organisations? quels réseaux? Si non, pourquoi pas?

ANNEXE 4 : Termes de Référence



Kadervorming voor Afrikanen vzw
Formation de cadres africains ASLB



KBA FONCABA
samen investeren in mensen
ensemble, investir dans l'homme

**CONGO
DORPEN**
In groep kan je meer



**Rotary Clubs
for Development**
promoting health, growing welfare

**TERMES DE REFERENCES
POUR UNE ÉVALUATION A MI-PARCOURS SUR LA PRISE
EN COMPTE DES THEMES TRANSVERSAUX
GENRE ET ENVIRONNEMENT
DANS LE PROGRAMME COMMUN 2017-2021
« ENSEMBLE, AVANCONS »**

Benelux Afro Center
KBA-Foncaba
Rotary Clubs for Development
Congodorpen

AVEC LE SOUTIEN DE LA COOPERATION BELGE DE DEVELOPPEMENT

Mai 2019

0. INTRODUCTION

L'évaluation externe à la mi-parcours du programme commun 2017-2021 'Ensemble, avançons', cofinancé par la coopération belge au développement (DGD), est commandée par les quatre organisations de la société civile/ACNG¹ belges, qui mettent en œuvre ce programme commun, à savoir :

- Benelux Afro Center asbl (BAC), représentée par Dr. Ndudi Phasi, directeur
- FONCABA asbl, représentée par Mme. Marie-Bernadette Zubatse, directrice
- Rotary Clubs for Development asbl, représentée par Mr. Maurizio Finetti, coordinateur
- Congodorpen asbl, représenté par Mme Magali Guyaut, directrice.

Le processus d'élaboration des TdR pour cette évaluation externe a impliqué les coordinations opérationnelles du programme commun en Belgique et en RDC parties. La version de base des TdR a été soumise à la lecture du bailleur, la Direction Générale Développement (DGD).

1. DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme commun intitulé « Ensemble, avançons ! » vise à **améliorer de manière durable le bien-être des communautés en RDC dans une démarche participative**. Il veut contribuer durablement à la **transformation communautaire** au niveau de la **santé, de l'éducation, du développement économique et agricole et des droits des hommes et des femmes**.

Description de la stratégie de collaboration du programme commun

L'objectif général est principalement recherché à travers un **travail de collaboration étroite avec la société civile de la RDC et s'appuie sur les initiatives locales, en visant l'autonomisation des communautés appuyées**.

Les quatre ACNG sont complémentaires dans leur travail dans le cadre du développement de leurs activités en RDC. En se rassemblant autour d'un programme commun intitulé « Ensemble, avançons ! », les ACNG visent à augmenter la pertinence, l'efficacité, l'efficacé, la durabilité, l'impact et la qualité de leurs interventions, dans le cadre d'une vision commune sur le changement et de la poursuite d'objectifs spécifiques partagés. Il s'agit d'une première collaboration commune formalisée qui s'inscrit dans un processus d'amélioration continue. Tout au long du programme commun, les quatre ACNG et leurs partenaires se renforceront mutuellement et développeront ou approfondiront leurs synergies. Chacun développe sa partie du programme, en relation étroite avec le travail effectué par les autres.

Ces ANCG ont la même volonté de renforcer les compétences des populations dans différentes régions de la RDC et de les soutenir dans leurs initiatives. Ce soutien se fait via leurs représentants qui sont leurs relais : les partenaires locaux, les leaders des communautés de base, mutualistes, les comités de développement et les comités provinciaux mis en place et encadrés dans le cadre de ce programme commun.

Les partenaires locaux de chaque ACNG partagent aussi cette volonté commune de renforcer les populations des différentes régions d'intervention, telle que décrite dans notre théorie du changement.

1 ACNG : acteur de coopération non gouvernementale

A différents niveaux et secteurs d'intervention chacun intègre la dimension genre ainsi que des aspects liés à l'environnement.

Synthèse du programme 'Ensemble, avançons'

Bénéficiant d'expériences multisectorielles diverses au sein de la RDC, Benelux Afro Center, Congodorpen, FONCABA/KBA et Rotary clubs for Development ont partagé leur vision pour élaborer ce programme commun, intitulé « **Ensemble, avançons !** ».

A travers une démarche holistique et responsable, l'objectif vise à améliorer durablement le bien-être des populations des zones d'intervention par le renforcement des initiatives locales et l'autonomisation des communautés.

En accord avec les stratégies nationales sectorielles congolaises, ce programme commun intervient, avec les partenaires locaux, dans l'amélioration de l'accès à des services de base de qualité, prioritairement la santé, tout en dynamisant, dans une démarche inclusive et durable, le développement économique local des ménages.

Ce programme commun s'attache à l'émergence d'une société civile qui participe à la défense et au respect des droits humains et socio-économiques des hommes et des femmes dont le droit universel d'accès aux soins de santé primaires de qualité.

Le programme commun est mis en œuvre avec la collaboration de 25 partenaires locaux et institutionnels dans différentes provinces de la RDC : Kinshasa, Kongo-Central, Kwango, Kwilu, Kasai-Central, Kasai-Oriental, Lomami, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri, Tshopo, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi et Equateur.



Le programme décrit la logique d'intervention selon laquelle les ACNG veulent contribuer au changement. Ce dernier se concrétise dans **trois objectifs spécifiques** (cf. cadre logique), déclinés en résultats attendus :

Objectif Spécifique 1 :

Les populations de zones d'intervention ont accès à des services de base de qualité, prioritairement la santé.

Objectif Spécifique 2 :

Les bénéficiaires (hommes, femmes, enfants) augmentent leurs revenus durablement, par l'utilisation du potentiel agricole et d'élevage, afin d'améliorer l'accès aux services de base, prioritairement à la santé.

Objectif Spécifique 3 :

La société civile participe activement à l'amélioration de la Gouvernance à tous les niveaux politiques et à l'amélioration du respect des droits des femmes et des hommes.

Le programme commun vise également la prise en compte de **deux thématiques transversales** :

Thématique transversale 1 :

La prise en compte de la dimension '**genre**' avec une attention particulière aux droits et au rôle de participation des filles et des femmes aux activités.

Thématique transversale 2 :

La prise en compte des aspects **environnementaux** et du respect de l'**environnement** dans les activités mises en œuvre par les ACNG et leurs partenaires.

Même si ces deux thématiques sont décrites dans le dossier du programme commun au niveau des motivations des critères CAD de chaque OS, le programme ne prévoit pas de cadre explicite pour mettre en œuvre, monitorer et évaluer les changements en termes de genre et de préservation de l'environnement. Pour les 4 ACNG, il s'agit pourtant de thèmes importants permettant de renforcer les résultats des actions menées dans le cadre du programme commun. C'est dans ce sens qu'ils tentent de les intégrer de manière transversale dans la mise en œuvre.

2. L'ÉVALUATION EXTERNE A MI PARCOURS

Comme prévu dans la réglementation de la DGD, le programme commun prévoit une évaluation à mi-parcours.

Les 4 ACNG du programme commun souhaitent que cette évaluation à mi-parcours puisse soutenir leur souhait **d'améliorer la qualité** de leur programme commun et de leur travail en commun.

Ils ont décidé d'axer l'évaluation autour des **thématiques transversales 'Genre et environnement'** décrites ci-dessus, dans la mesure où il s'agit de thèmes transversaux partagés et mis en œuvre par les 4 ACNG, et qu'elles permettent d'apporter une réelle amélioration au programme commun. L'évaluation visera donc à évaluer **la prise en compte de la dimension genre et du respect de l'environnement** comme approches du développement durable dans leurs interventions respectives.

Par ailleurs, les 4 ACNG souhaitent profiter de cette évaluation à mi-parcours pour **optimiser le potentiel de leur travail en commun** par rapport à l'intégration de ces deux thèmes dans leurs programmes. Dans ce sens, ils souhaitent tirer des leçons apprises et des bonnes pratiques sur ces thématiques afin de partager les constats et les résultats avec les parties prenantes du programme commun.

C'est dans ce contexte que ces termes de référence ont été élaborés de commun accord par les 4 ACNG en tenant compte des observations reçues, suite à la lecture du bailleur DGD (Direction Générale au Développement).

2.1. LES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION EXTERNE A MI-PARCOURS

Objectif général de l'évaluation

L'évaluation vise prioritairement à **améliorer la prise en compte des thématiques transversales du genre et de l'environnement dans le programme commun** des 4 ACNG et de leurs partenaires, **au profit des bénéficiaires**.

Objectifs spécifiques de l'évaluation

- Recenser les politiques, les initiatives individuelles et les supports faits dans le cadre du programme commun sur la prise en compte des aspects de genre et/ou d'environnement dans la mise en œuvre du programme commun ;
- Recenser les initiatives communes en matière de genre et/ou d'environnement ;
- Analyser les expériences et en tirer les leçons apprises ;
- Formuler des recommandations concrètes aux ACNG du programme et à leurs partenaires sur comment améliorer l'intégration et la prise en compte de ces thématiques dans la mise en œuvre du programme ;
- Orienter la démarche de capitalisation en consortium.

Questions indicatives pour l'évaluation :

Les questions évaluatives spécifiques ci-dessous sont données à titre indicatif. La liste n'est cependant pas exhaustive, ni limitative et fera l'objet de discussions et validation lors de la réunion de cadrage de l'évaluation. Ces questions concernent aussi bien le genre que l'environnement.

- Est-ce qu'il existe une **compréhension commune** des enjeux et approches des thèmes analysés ?
- Quelles **initiatives** ont été prises par les ACNG ou leurs partenaires autour de ces thématiques et ce tant dans les programmes spécifiques de chaque ACNG ou de leurs partenaires locaux, que dans des actions communes ou de synergie ?
- Est-ce que les **besoins** des parties prenantes et groupes cibles en matière de genre et d'environnement ont été pris en compte ?
- Quels **facteurs internes ou externes** ont contraint ou facilité la prise en compte de ces deux thématiques dans le programme ?
- Que peut-on en tirer comme **leçons** pour les initiatives futures ?

- De quelle manière les **bonnes pratiques** dégagées peuvent-elles être optimisées pour en faire bénéficier le programme commun ?
- Est-ce que des **résultats** (attendus ou non) ont été atteints ? et si oui, lesquels ? et pourquoi ?
- Quel **cadre de référence** le programme commun peut-il adopter afin de faciliter l'intégration de ces thèmes dans la suite du programme ?
- Quelles adaptations faire au **cadre logique**, si besoin, pour une meilleure intégration des thèmes ?
- Quelles sont les conditions nécessaires afin d'assurer un **effet synergique** sur ces thématiques sur le terrain ?
- Comment, via chaque thématique transversale, les ACNG et leurs partenaires du programme commun ont contribué aux changements ?

2.2. MÉTHODOLOGIE

Comme précisé ci-dessus, le programme est mis en œuvre par les 4 ACNG et leurs partenaires dans 15 provinces de RDC. Cependant, pour des raisons pratiques et budgétaires, nous proposons de **limiter les visites de terrain à 4** sur les 25 partenaires provinces (localisés dans les provinces de Kinshasa et du Kwango). Les quatre ACNG du programme commun sont en effet présent par leurs interventions dans ces provinces (BAC, FONCABA et Rotary à Kinshasa et Congodorp en dans le Kwango). De plus, 3 des 4 ACNG sont représentés à Kinshasa. Les autres partenaires, œuvrant dans les autres provinces, devront être consultés par d'autres moyens proposés par le(s) évaluateur(s). Les aspects pratiques de la mission seront discutés lors de la réunion de démarrage.

Les ACNG du programme commun ont une préférence pour l'utilisation d'une méthode participative orientée vers les résultats pour des changements chez les bénéficiaires directs, leurs familles et/ou leurs communautés.

Si les missions de terrains sont limitées, les résultats de l'évaluation, par contre, doivent pouvoir bénéficier à l'entièreté du programme commun.

Les principales étapes du travail d'évaluation seront :

- **Etape 1** : Valider l'offre méthodologique pour la recherche et signer le protocole d'accord par les deux parties.
- **Etape 2 : étape de cadrage**
 - Réunion de cadrage en présence de(s) consultant(e)(s) et du groupe de travail de représentants des ACNG du programme commun.
 - Analyse documentaire : programme commun et ses cadres logiques, théorie du changement, planification des activités/ACNG, budgets, rapports (qui relèvent des informations sur le genre/environnement), évaluations antérieures, directives du bailleur, outils de monitoring, tout autre document qui sera jugé utile.
 - Restitution du travail préparatoire et présentation d'une note méthodologique aux ACNG du programme et validation de la méthodologie et du plan de travail/calendrier proposés.
- **Etape 3 : étape d'évaluation**
 - Missions sur le terrain : présentation de la méthodologie aux coordinateurs-terrain et visites des partenaires de Kinshasa et de Popokabaka.

- Collecte des informations, auprès des coordinateurs, équipes du terrain et/ou partenaires, bénéficiaires, analyse et évaluation.
- Réunion de restitution sur le terrain et réactions des participant-e-s à la restitution.
- **Etape 4 : étape de rapportage et de consolidation**
- Restitution du rapport provisoire (tenant compte des réactions lors de la restitution) aux équipes exécutives et décisionnelles des ACNG.
- Rapportage final.

2.3 PILOTAGE DE L'ÉVALUATION

Le travail d'évaluation sera accompagné par un **groupe de travail**, composé de 4 représentants des ACNG mettant en œuvre le programme commun.

Les responsabilités du groupe de travail seront les suivantes :

- Diffusion des Termes de Références
- Dépouillement des offres
- Co-signature du contrat
- Validation de la méthodologie et du calendrier de la mission d'évaluation
- Mise à disposition de la documentation
- Coordination avec les partenaires pour l'accueil de(s) évaluateur(s) sur le terrain
- Aménager une veille de contact
- Analyse et réactions au rapport provisoire
- Réception du rapport définitif, des factures et processus de paiement
- Diffusion aux instances concernées
- Analyse et intégration de recommandations dans les plans d'action individuels et collectifs
- Monitoring de mise en œuvre.

2.4 LIVRABLES

- Un premier *draft* de rapport provisoire sera présenté dans une réunion de restitution au groupe de travail et/ou à la coordination en RDC.
- Un rapport provisoire sera présenté aux équipes exécutives et décisionnelles des ACNG en Belgique.
- Le rapport final tenant compte des observations reçues des parties concernées et présentant les possibilités de réorientation et de recadrage du projet sera présenté dans les 10 jours suivant les observations reçues (4 exemplaires en papier et version électronique (formats compatibles Word et PDF)).

2.5 PLANNING ESTIMATIF

- Publication = 28 mai 2019
- Date limite de remise des offres = 20 juin 2019 à 16h (heure de Bruxelles)
- Attribution de marché = 25 juin 2019
- Date de démarrage de la prestation = à partir du 1 juillet 2019

- Mission sur le terrain = mois de juillet et aout 2019
- Rapport provisoire + restitution = dans les 15 jours suivant la fin de la mission en RDC
- Rapport final = dans les 10 jours suivants les réactions reçues lors de la réunion de restitution

2.6 LANGUE POUR LES RAPPORTS

Français

2.7. RESPONSABILITÉS ET PROFIL DE(S) (L')EVALUATEUR/TRICE(S)

Responsabilités de(s) (l')évaluateur/trice(s) :

- Rédiger le rapport de la réunion de cadrage
- Mener l'analyse documentaire
- Développer la méthodologie et les outils d'évaluation
- Mener l'évaluation sur le terrain et analyser les informations récoltées auprès des partenaires
- Proposer un rapport intermédiaire à discuter
- Finaliser le rapport définitif de l'évaluation

Les consultant(e)s seront responsables de la coordination et de la division du travail, s'ils souhaitent travailler avec plusieurs expert(e)s. **L'offre doit couvrir les deux thématiques, soit dans le chef d'un(e) expert(e), soit dans le chef d'une équipe d'experts.**

Profil de(s) l'évaluateur/trice(s) :

- Avoir des affinités avec le secteur de coopération internationale.
- Avoir une expérience de minimum 5 ans en évaluations de projet avec des méthodes participatives.
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans en accompagnement des processus stratégiques de développement par des méthodes participatives.
- Avoir une formation en genre et/ou environnement et/ou démontrer tout au long de son parcours une sensibilité particulière à ces deux problématiques ; l'expertise peut être concentrée dans le chef d'un(e) expert, soit dans le chef de deux expert(e)s.
- Démontrer tout au long de son parcours une sensibilité particulière à la problématique du genre et/ou environnementale : formations complémentaires, développement d'outils, élaboration de stratégies spécifiques...
- Démontrer cinq ans d'expérience de terrain dans l'appui à la mise en œuvre de projets de santé, droits humains, agriculture, développement communautaire.
- Avoir une connaissance de la réalité de la RDC, des pratiques en milieu urbain et rural.
- Avoir une connaissance de la politique belge de coopération au développement et des procédures de la DGD est un atout.
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de rédaction.

2.8 PRISE EN CHARGE DE LA MISSION : BUDGET

Les coûts de la mission seront supportés par le budget lié à l'évaluation externe pour **un montant maximum de 18.000 €** tout compris (honoraires TTC, logement, per diem, voyage et déplacement).

2.9 CONTENU DES OFFRES

Les propositions devront fournir (en max. 10 pages hors CV) les éléments suivants :

- une compréhension des termes de référence.
- une description de l'approche méthodologique envisagée pour répondre aux objectifs exposés dans ces termes de référence, avec un calendrier des prestations à réaliser en Belgique et en RDC. Cette proposition méthodologique sera discutée par la suite et validée avec le groupe de travail lors de la réunion de démarrage.
- une courte présentation de l'expert(e) / ou l'équipe d'expert(e)s évaluateur, mettant en évidence les aspects de leur expérience/expertise particulièrement pertinents pour l'évaluation envisagée et les prestations similaires (avec des références). Si l'offre est faite par une équipe d'expert(e)s, le rôle de chacun doit être détaillé.
- le profil des experts/es (max. 4 pages par CV).
- un budget détaillé (en euros) de la prestation.

Le délai de soumission est fixé au 20 juin 2019 à 16H00 (heure de Bruxelles).

Les offres techniques et financières seront envoyées par e-mail dans deux fichiers **distincts sous format WORD et sous format PDF dont chaque page sera paraphée.**

Les offres seront adressées à : Congodorpen, via les adresses mail congodorpen@congodorpen.org et magali.guyaut@congodorpen.org

Le groupe de travail constitué par les quatre ACNG analysera les offres reçues pour l'attribution du marché.

2.10 CRITÈRES D'ÉVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des propositions se fera selon la grille suivante :

N°	Critères / Sous – critères	Nombre de points
I	Qualification et expérience du/es consultant(e)(s) (5 prestations de nature comparable, 4 points par prestation)	20
II.	Efficiences budgétaires	30
III.	Conformité du plan de travail et de la méthodologie proposé par rapport aux termes de référence	50
	a) Cohérence du planning de travail	20

	b) Cohérence entre l'approche méthodologique proposée par le consultant et les TDR	30
		100

2.11 MODALITÉS CONTRACTUELLES

Un document contractuel unique sera établi pour l'ensemble des prestations avec le/la expert/e international/e. Le paiement se fera en trois tranches, après une présentation d'une facture par le/la expert/e :

- 30 % à la signature du contrat,
- 40 % à la remise du deuxième draft provisoire,
- 30 % après approbation du rapport final.

3. PERSONNES DE CONTACT POUR TOUTE INFORMATION ET/OU QUESTION

Congodorpen = Magali Guyaut; magali.guyaut@congodorpen.org

Rotary Clubs for Development = Maurizio Finetti; maurizio@rotaryclubsfordevelopment.org

Foncaba = Marie-Bernadette Zubatse; bernadette.zubatse@kba-foncaba.be

BAC = Steve Olivier Ilboudo; steveolivierilboudo@gmail.com
